



# Pour une école d'intégration

constats - questions - perspectives



Grand-Duché de Luxembourg  
Ministère de l'Éducation Nationale  
et de la Formation Professionnelle

février 1998



## Table des matières

---

### 1ère partie

<b>Introduction</b>	1
1. Le Luxembourg dans son contexte migratoire et régional	1
1.1. Pluriculturalité et identité nationale	1
1.2. Quatre principes pour l'avenir d'une société consensuelle	2
1.3. Objectif intégration	3
1.4. Sauvegarde et valorisation de nos atouts sur le marché de l'emploi régional	3
1.5. Mission de l'école	4
1.6. Les facteurs influençant la réussite scolaire	4
1.7. Mesures d'encadrement et responsabilisation de tous les concernés	5
1.8. Investissement dans l'avenir	5
2. L'Education Nationale et le débat sur l'immigration	6

### 2e partie

<b>L'école luxembourgeoise: situation actuelle et orientations futures</b>	7
1. L'enseignement du luxembourgeois	7
2. L'enseignement des langues à l'école primaire	11
3. L'enseignement des langues dans les lycées et les lycées techniques	15
4. La formation professionnelle	19
5. Les cours intégrés en langue maternelle	22
6. L'éducation interculturelle	24
7. L'accueil des primo-arrivants	27
8. La formation des enseignants	31
9. Partenariats	35

## 3e partie

<b>Annexes</b>	37
1. Aperçu sur les mesures et projets éducatifs réalisés au cours des dernières années	38
2. Descriptif des grands projets récents et en cours	45
2.1. Projet DECOLAP	46
2.2. Projet DECOPRIM	48
2.3. Projet socio-pédagogique du Grund	50
2.4. Projets-pilotes d'alphabétisation en français	52
2.5. Projet PROF	53
2.6. Projet PROOF	55
2.7. Projet PERICLES	57
2.8. Projet d'établissement: Lycée Hubert Clement	59
3. Population totale du Luxembourg par nationalité (1875-1997)	61
4. Statistiques scolaires: Elèves luxembourgeois et étrangers dans l'enseignement primaire, secondaire et secondaire technique luxembourgeois (SCRIPT)	63

### **Coordination et rédaction:**

Christiane Tonnar-Meyer

Service de la scolarisation des enfants étrangers

## 1<sup>ère</sup> partie

### Introduction

---

#### 1. Le Luxembourg dans son contexte migratoire et régional

---

En 1997, le Luxembourg comptait 418.300 habitants dont 65,8 % de résidents luxembourgeois et 34,2 % de résidents non-luxembourgeois.

Si depuis un siècle, l'immigration a joué un rôle déterminant dans le développement économique de notre pays, les données migratoires ont rapidement évolué au cours de ces dernières années :

- il y a eu une importante hausse de la proportion d'étrangers dans la population résidente (26,3% en 1981 ; 29,4% en 1991 ; 34,2 % en 1997) ;
- le nombre de frontaliers a augmenté de façon considérable: chaque jour, près de 70.000 frontaliers viennent travailler au Grand-Duché (66 167 en janvier 1998, contre 13.400 en 1982) ;
- parmi la population active, les non-Luxembourgeois constituent désormais plus de la moitié des travailleurs (54 % au 31 mars 1996, contre 51 % l'année précédente).
- la répartition par nationalité a évolué et la population scolaire s'est diversifiée. Si les enfants portugais représentent toujours de loin la majorité des enfants non-luxembourgeois, il y a de plus en plus d'autres ressortissants, notamment des enfants de l'ex-Yougoslavie.

L'ensemble de l'économie est dépendante de la main-d'œuvre étrangère. A l'exception de l'administration publique, des CFL et des communications, tous les secteurs économiques fonctionnent grâce à l'apport des immigrés et des frontaliers.

Les chiffres sont indubitables: plus que par le passé, l'immigration est devenue un phénomène constitutif de notre société.

##### 1.1. Pluriculturalité et identité nationale

La pluriculturalité est un aspect typique des sociétés européennes de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement du Luxembourg. Les migrations ont depuis longtemps perdu leur caractère temporaire et l'installation définitive des migrants dans les pays d'accueil n'est plus l'exception mais la règle.

Cette pluralité contraint les pays à redéfinir leur politique d'intégration, tout comme leur concept d'identité nationale et culturelle. Depuis plus d'un siècle, le Luxembourg affirme et assume son caractère multiculturel.

"Le Grand-Duché est à l'origine une création des puissances, mais à l'origine seulement. Pour l'essentiel il est la création des Luxembourgeois eux-mêmes, dans la sueur et les larmes. Dans cette création interviennent pour une part notable de nombreux étrangers, prolétaires, cols blancs et cadres, qui sont venus travailler chez nous depuis plus d'un siècle et dont beaucoup se sont intégrés dans la communauté luxembourgeoise."<sup>1</sup>

En dehors de l'enrichissement économique, la présence étrangère représente pour un petit pays comme le Luxembourg un apport culturel non négligeable que nous devrions être d'autant plus aptes à assimiler que de tout temps la culture luxembourgeoise s'est nourrie d'apports venant d'autres pays.

Le taux élevé de non-Luxembourgeois dans notre pays nous interpelle à plusieurs points de vue: nous aurons à nous interroger sur le type de société de demain, sur les formes futures de notre cohabitation sociale, sur notre (nos) langue(s) de communication commune(s).

---

<sup>1</sup> Allocution prononcée par Gilbert Trausch, à l'occasion de la Commémoration officielle du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg, le 18 avril 1989.

---

Dans ce contexte, l'école se trouve confrontée à une nécessaire mutation si elle veut suffire à son objectif d'éducation de tous ses enfants, tout en assurant leur compétitivité économique ultérieure.

## 1.2. Quatre principes pour l'avenir d'une société consensuelle

- Principe de la **cohésion sociale**: dans un petit pays comme le nôtre, où la proportion d'étrangers est si élevée et la situation linguistique si complexe, le premier objectif consiste à maintenir la cohésion sociale. Il s'agit de privilégier les mesures d'intégration et d'éviter toutes celles susceptibles de conduire à une polarisation de la société. Il faut notamment que les trois langues traditionnelles de notre pays deviennent le patrimoine commun de tous et que tous les enfants qui passent par l'école luxembourgeoise apprennent le luxembourgeois.
- Principe de l'**égalité**: notre objectif doit être une école pour tous, adaptée à la diversité des élèves et de leurs besoins. L'égalité des droits en matière d'éducation n'est possible qu'en réservant plus d'attention et de moyens à ceux qui en ont le plus besoin. Toute mesure prise pour éliminer une discrimination ou une entrave doit valoir pour tous les enfants, luxembourgeois et étrangers.
- Principe de l'**efficacité**: depuis son indépendance, le Luxembourg se caractérise par l'emploi simultané de trois langues. Ce multilinguisme représente un élément constitutif de notre identité nationale en même temps qu'un atout précieux pour notre pays et pour tous ceux qui y vivent et travaillent. Il faut faire en sorte que cet avantage soit non seulement préservé mais développé. Cela signifie un investissement ciblé dans la qualité et la différenciation de l'enseignement des langues, sans pour autant que cet effort n'aboutisse à une sélection scolaire accrue ou à une entrave à la formation professionnelle. Le multilinguisme doit constituer une chance et un enrichissement pour tous et non un obstacle ou un privilège pour une minorité.
- Principe de la **valorisation de l'identité de chaque enfant**: la rencontre des diverses cultures et valeurs constitue une source d'enrichissement mutuel. L'école est particulièrement sollicitée: chaque enfant, luxembourgeois ou étranger, a sa propre identité et doit avoir la possibilité de connaître le milieu et la culture dont lui-même et ceux qu'il côtoie quotidiennement sont originaires. Du fait de la diversité culturelle, le processus de socialisation qui s'effectue au sein de la société comme au sein de l'école se trouve modifié : compréhension et tolérance réciproques prennent de plus en plus d'importance.

## 1.3. Objectif intégration

La réussite de l'intégration des ressortissants non-luxembourgeois est dans l'intérêt de tous, et cette nécessité est reconnue aussi bien par les responsables politiques du Luxembourg que par ceux des pays d'origine. Il en est de même des associations d'étrangers au Luxembourg.

"L'avenir du Luxembourg, comme nation indépendante, dépend très largement du maintien au pays de ce capital humain et de sa volonté de se fondre graduellement dans le tissu de la population indigène" (Conseil d'Etat 1990).

Encore faut-il rendre cette intégration possible et désirable:

- possible, en n'élevant pas de barrières linguistiques et scolaires infranchissables sur le chemin de l'intégration de la jeune génération,
- désirable en donnant aux nouveaux venus une envie d'identification à la société d'accueil allant au-delà de considérations économiques, ce qui présuppose l'acceptation et la valorisation de leur identité culturelle et linguistique.

La qualité de l'accueil des nouveaux venus et de leurs familles, les possibilités de qualification et d'insertion professionnelles de leurs enfants conditionnent la nature et la volonté de l'intégration. Il importe que l'enfant ne se sente pas "entre deux chaises", tiraillé entre la langue et la culture de la société d'origine de ses parents et celle de la société d'accueil. Pour l'école, cela implique l'ouverture de l'école sur le milieu familial et l'introduction de la perspective interculturelle dans les programmes et activités scolaires.

## 1.4. Sauvegarde et valorisation de nos atouts sur le marché de l'emploi régional

---

Compte tenu des impératifs de productivité et de compétitivité que nous imposent nos standards dans le cadre du marché régional et global, du grand nombre de frontaliers qui viennent chaque jour travailler dans notre pays, et compte tenu de la crise économique et du chômage qui se sont installés dans les régions voisines où l'on compte à l'heure actuelle 140000 chômeurs, il importe plus que jamais que nous soyons conscients des atouts que nos enfants pourront et devront faire valoir sur le marché de l'emploi.

Si nous voulons assurer l'avenir de tous les jeunes qui vivent et vont à l'école au Luxembourg, il est extrêmement important que nous leur donnions une bonne formation, que nous développions l'aptitude à l'emploi et à la mobilité. Il faut également que nous sachions valoriser notre grand atout, celui qui nous distingue de nos voisins - du moins encore à l'heure actuelle: nos compétences dans plusieurs langues.

En même temps, il faut que nous intensifions la prévention de l'échec scolaire, en étant plus attentifs aux forces et aux faiblesses de chaque enfant, et en mettant davantage l'accent sur l'évaluation positive des compétences acquises.

### **1.5. Mission de l'école**

L'école doit faire face à un ensemble d'enjeux en pleine évolution, liés aux des mutations économiques, sociales et familiales. Les besoins de formation ont augmenté, les innovations technologiques ont profondément changé le monde du travail et de la communication sociale. Dans le grand marché européen sans frontières, l'école doit nous aider à aller plus facilement vers les autres, à accepter la diversité et à réussir l'équilibre entre notre identité culturelle, notre citoyenneté européenne et notre compétitivité sur le plan économique.

Les attentes vis-à-vis de l'école en général et de son rôle éducatif en particulier ont augmenté. La place traditionnelle de la famille dans le processus éducatif s'est modifiée, notamment à cause de la proportion croissante de femmes qui travaillent et du nombre élevé de familles monoparentales.

En dehors de sa mission de formation et de transmission de savoirs, l'école est censée aider les jeunes à développer leur personnalité de manière équilibrée, à les amener à participer à la vie sociale, culturelle et économique, à être solidaires.

Par ailleurs, elle joue un rôle déterminant dans la préparation de l'avenir linguistique et culturel de notre pays et préfigure en partie la manière dont les cultures et groupes ethniques cohabiteront dans notre communauté et dans l'Europe.

Elle a également pour mission d'éviter l'émergence d'une société à deux vitesses, et, en formant la génération qui sera adulte en 2020, une des préoccupations principales devra être la sauvegarde de l'entente harmonieuse entre les différentes communautés qui vivent et travaillent dans notre pays. Cela présuppose que ni les Luxembourgeois, ni les étrangers ne se sentent désavantagés ou marginalisés.

### **1.6. Les facteurs influençant la réussite scolaire**

La réussite ou l'échec scolaire sont fonction d'un ensemble complexe de facteurs, dont certains sont inhérents aux systèmes scolaires eux-mêmes. Tous les systèmes éducatifs sont prioritairement conçus pour une clientèle d'origine nationale et de couche sociale moyenne. La gestion du parcours scolaire (modalités d'évaluation et d'avancement), la composition des programmes et l'importance de la charge de travail des élèves influencent largement les résultats scolaires.

Il est évident que les questions relatives à la scolarisation des enfants étrangers sont en grande partie dépendantes des mêmes facteurs qui influencent la carrière scolaire de tous les enfants et ne sauraient être réduites au seul facteur de la nationalité. Bon nombre d'enfants ont, pour une raison ou une autre, des difficultés d'apprentissage. Pour les enfants étrangers, les problèmes de langue, liés à leur situation spécifique, s'ajoutent à ces facteurs.

Parler dans le cadre du présent document de Luxembourgeois et d'étrangers est une simplification d'un phénomène bien plus complexe. Il va sans dire que la nationalité n'est qu'un critère parmi beaucoup d'autres influençant la réussite scolaire. Mis à part l'intelligence verbale et non-verbale, des facteurs comme la langue parlée à la maison, le milieu socioculturel d'origine, le niveau d'éducation des parents, la durée de séjour au pays, le nombre d'enfants dans la famille, l'habitat (en particulier la composition de la population du quartier habité) ont une influence importante sur le déroulement de la scolarité des enfants.

D'autres critères, comme l'information des parents, leur attitude vis-à-vis de l'école, le style éducatif, la capacité et la disponibilité des parents à aider leurs enfants, l'ambition des parents et des enfants, l'attitude par rapport à la perspective du retour sont également à prendre en considération.

Réduire l'appartenance d'un enfant ou d'un adulte au seul facteur ethnique est une approche réductrice risquant de générer une image partielle et de suggérer des stéréotypes. Si la variable de la nationalité est retenue dans le présent document, c'est en raison de sa relation avec la langue parlée à la maison et donc de son influence sur l'apprentissage des langues à l'école. Par ailleurs, c'est celle qui est communément enregistrée et donc disponible.

### **1.7. Mesures d'encadrement et responsabilisation de tous les concernés**

Les problèmes sociaux et scolaires liés aux phénomènes migratoires n'ont pas été générés par l'école et ne sauraient être résolus par elle seule. Toute politique d'intégration demande un effort collectif, une stratégie globale et un consensus sur les moyens à mettre en œuvre. Il n'y a de bonne solution que dans le dialogue et par la volonté de tous les concernés.

Il est évident qu'une telle politique ne saurait se réduire à une simple définition, ni même à la réalisation de mesures ponctuelles. Dans tous les domaines, les mesures d'encadrement doivent pouvoir s'adapter aux réalités et aux changements sociaux. Même s'il y a identification des priorités, il n'y a pas une réponse globale, mais des réponses diversifiées, adaptées aux situations locales.

### **1.8. Investissement dans l'avenir**

Certains choix, quoique d'un coût élevé, constituent un investissement important mais indispensable pour l'avenir d'une société consensuelle.

Investir dans l'éducation de tous les enfants qui nous sont confiés est une priorité nationale. Les demandes et exigences vis-à-vis de l'école ont augmenté, aussi bien du point de vue de sa fonction qualificative que de sa tâche éducative. Si nous voulons augmenter les chances de formation de tous les élèves, il faut par exemple développer des structures d'accueil pédagogiques et sociales stimulantes pour les enfants de plus en plus nombreux dont les deux parents travaillent, favoriser la socialisation du nombre grandissant d'enfants uniques, aider les enseignants à se donner les moyens et les savoir-faire adaptés aux situations dans lesquelles ils travaillent.

En contrepartie, l'impact de dépenses autrement plus lourdes, occasionnées notamment par la prévention de l'exclusion sociale et de la délinquance, pourront être amorties. Le coût de la non-intégration sera certainement plus élevé que les investissements réclamés pour mener à bien la politique d'intégration préconisée aujourd'hui.

## 2. L'Éducation Nationale et le débat sur l'immigration

---

La première circulaire ministérielle évoquant les enfants de nationalité étrangère remonte à l'année 1934. En 1963 sont créées à Luxembourg Ville les premières classes d'accueil pour élèves étrangers dans l'enseignement primaire. Depuis lors, les circulaires ministérielles formulent régulièrement des recommandations relatives à la scolarisation des enfants étrangers.

Dans l'enseignement secondaire technique, des classes à régime linguistique spécial sont introduites à partir de 1985. Cette initiative est prise à la suite du premier débat national qui a lieu en 1983 à la Chambre des Députés sur le thème : Problématique Enseignement - Immigration. A l'époque, la Chambre retient le principe de l'unité de l'école luxembourgeoise, elle insiste sur la valeur du bilinguisme et elle recommande d'intégrer la culture maternelle des enfants étrangers dans les programmes scolaires.

En 1990 le Ministre de l'Éducation nomme un coordinateur des actions en faveur des enfants étrangers. Ses travaux aboutissent au document "L'école luxembourgeoise face au défi de l'intégration des enfants d'origine étrangère", publié en 1991 et faisant état de 40 mesures susceptibles de favoriser l'intégration des enfants étrangers dans l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire. Ce document, dont les lignes directrices sont toujours valables, a été soumis à l'appréciation des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et des associations d'étrangers en 1996.

Pour tenir compte de leurs conclusions ainsi que des nouveaux défis devant lesquels l'école luxembourgeoise se trouve placée par une immigration plus diversifiée et par l'émergence d'un espace multilingue dans la Grande Région, j'ai constitué un groupe de coordination réunissant les responsables des différents départements au sein de mon Ministère. Ce groupe a été chargé de s'appuyer sur les enseignements pouvant être tirés d'expériences réalisées dans les écoles et les communes et de préciser les orientations futures de manière à ce qu'elles constituent une trame cohérente entre les différents ordres d'enseignement. Ses premières analyses, réflexions et concertations ont abouti au présent document d'orientation. Le terme d'orientation a été choisi à dessein: le document n'a pas la prétention de fournir des réponses à toutes les interrogations et encore moins d'imposer des mesures. Il indique des voies possibles, souhaitables mais qui impliqueront parfois des choix difficiles. Cette démarche ne peut aboutir que si elle tient compte des besoins de tous les enfants et repose sur un fondement consensuel accepté par la majorité des citoyens vivant dans notre pays.

Erna Hennicot-Schoepges

Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

## 2<sup>e</sup> partie

# L'école luxembourgeoise: situation actuelle et orientations futures

---

## 1. L'enseignement du luxembourgeois

---

### 1.1. Objectif

Assurer de bonnes compétences de communication en luxembourgeois à tous les enfants vivant dans notre pays.

### 1.2. Constats

- L'importance du luxembourgeois

Il est vrai que des adultes peuvent parfaitement vivre dans notre pays sans aucune connaissance du luxembourgeois. Pour l'heure, Luxembourgeois et étrangers communiquent entre eux en français. Il est vrai aussi que l'utilisation du luxembourgeois par les étrangers témoigne de la volonté de faire un pas vers la société d'accueil et favorise la convivialité.

De ce fait, la connaissance de la langue nationale joue un rôle important pour l'intégration effective dans la société, quoique ce processus soit bien plus complexe au Luxembourg que dans les autres pays: l'emploi simultané des trois langues usuelles -luxembourgeois, allemand, français- et l'importance de la capacité de passer de l'une à l'autre en fonction de la situation, sont en effet une spécificité de notre pays et un facteur important de notre conception d'identité nationale.

Le statut de la langue luxembourgeoise a été renforcé depuis que la loi de 1984 l'a élevée au rang de langue nationale, alors que cette loi n'a pas modifié le statut des deux autres langues.

La perception de l'importance de la langue luxembourgeoise a également évolué dans le monde économique. En vue d'améliorer le service au client, de plus en plus d'entreprises exigent, au moment de l'embauche de main-d'oeuvre, que leur personnel connaisse le luxembourgeois ou veillent à ce qu'il l'apprenne. Les résidents des régions frontalières ont compris l'enjeu et un nombre croissant d'entre eux suivent des cours de luxembourgeois pour adultes. Dans certaines communes frontalières, l'enseignement du luxembourgeois est assuré dès le préscolaire.

- La situation des enfants non-luxembourgeois

La majorité des parents d'élèves immigrés ne maîtrisent pas ou peu notre langue, mais pour leurs enfants, l'insertion dans le système scolaire n'est pas possible sans apprentissage du luxembourgeois.

Une grande partie de nos enfants vivent leurs premières années dans un environnement non-luxembourgeois, et souvent, le premier contact suivi avec la langue luxembourgeoise commence seulement au préscolaire, alors qu'à ce moment, la langue maternelle des enfants n'est pas encore complètement développée. Or on sait aujourd'hui qu'un bon développement de la langue maternelle et la valorisation de celle-ci constituent une bonne base de départ pour l'apprentissage d'autres langues en bas âge.

Dans les écoles à pourcentage élevé d'enfants étrangers, la langue de communication entre élèves en dehors des heures de classe est souvent le français. En classe, il arrive que l'enseignant soit obligé d'avoir recours au français pour se faire comprendre.

### 1.3. Problèmes et enjeux

Pour beaucoup d'enfants nés au Luxembourg, les occasions de développer leurs compétences en luxembourgeois sont peu fréquentes avant la scolarisation et l'apprentissage naturel par simple contact avec la langue du pays ne fonctionne pas à l'école.

Les concentrations d'enfants étrangers dans les écoles, qui correspondent généralement à la répartition de la population dans les quartiers, ne sont pas propices à l'apprentissage des langues. Cependant une redistribution des élèves présupposerait des transports scolaires et se heurte à la résistance de l'opinion publique.

En première année d'études, de bonnes compétences en luxembourgeois facilitent l'accès à l'allemand, mais les enfants d'immigrés ne peuvent pas mettre à profit cet atout, et ils risquent très vite d'être déphasés par rapport à leurs camarades qui ont une bonne maîtrise du luxembourgeois, si ces différences ne sont pas gérées avec une extrême souplesse et circonspection.

### 1.4. Orientations

- Education précoce

Le MENFP concentrera les efforts sur la période précédant l'entrée à l'école primaire. Cette période est d'autant plus favorable qu'à cet âge, les enfants communiquent de façon plus spontanée et ont des possibilités d'assimilation très grandes, à condition d'être stimulés de façon adéquate.

En 1996, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle a invité les communes à renforcer les efforts dans le domaine de l'éducation précoce (accueil des enfants dès l'âge de trois ans).

Sur la base de l'inventaire des structures existantes et des expériences réalisées dès à présent, un cadre conceptuel est en voie d'élaboration et sera proposé aux communes en 1998. Cette année supplémentaire mais facultative offrira la possibilité de stimuler la curiosité intellectuelle des enfants et de développer leurs compétences langagières comme leur comportement social.

Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de ces structures d'accueil. L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Dans ce but, il importe de veiller, dans les différents groupes à constituer, à l'équilibre entre le nombre d'enfants luxembourgeois et étrangers.

Les groupes d'éducation précoce seront encadrés par deux personnes, dont une sera recrutée parmi les emplois de proximité. Elle aura de préférence une forte liaison avec le terrain, parlera le luxembourgeois pour faciliter les premiers contacts avec la langue luxembourgeoise, et si possible une des langues maternelles des enfants non-luxembourgeois.

Par la suite, l'accent sera mis sur la continuité du développement langagier dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

- Education préscolaire

Le premier contact avec l'école représente pour tous les enfants une étape importante, liée souvent à une certaine appréhension. La qualité de cette première expérience a une influence déterminante sur l'attitude vis-à-vis de l'école en général. Pour les enfants qui ne maîtrisent pas le luxembourgeois, l'entrée au préscolaire peut devenir traumatisante dans la mesure où ils perdent tous les repères pour la communication dans les activités scolaires communes. A ce niveau, la présence à l'école d'une personne parlant la langue maternelle de l'enfant est d'une grande importance.

Dans le cadre du projet socio-éducatif du Grund<sup>2</sup>, un intervenant portugais collabore avec l'enseignante luxembourgeoise dans la classe pendant 3 heures par semaine.

Cette mesure a des effets très positifs à plusieurs points de vue:

- l'accueil au préscolaire par une personne parlant la langue maternelle des enfants rend les enfants plus réceptifs au nouveau monde scolaire et à l'environnement linguistique différent;
- l'enseignante luxembourgeoise n'est plus obligée de recourir au français pour se faire comprendre par les enfants, ce qui a pour effet que les enfants étrangers peuvent se concentrer sur l'apprentissage du luxembourgeois, unique langue parlée par la titulaire de la classe, tout en gardant les repères avec leur langue d'origine;
- l'intervenant de langue maternelle est également un interlocuteur très important pour faciliter le contact entre l'école et les parents d'élèves étrangers, qui, en raison de connaissances linguistiques insuffisantes hésitent souvent à prendre contact avec l'école.

Il suffit que l'intervenant parlant la langue maternelle des enfants soit présent dans la classe pendant quelques heures par semaine, pour arriver à des résultats concluants. Il est évident qu'une telle mesure ne pourra pas être réalisée pour toutes les langues parlées dans notre pays, mais le contact école-parents pourrait être nettement amélioré par le recours à des parents d'élèves ou à d'autres personnes maîtrisant la langue maternelle des enfants et des parents, au moins au moment crucial des premiers contacts avec l'école.

Des efforts spécifiques concernant l'apprentissage du luxembourgeois sont prioritairement à faire dans les écoles à forte proportion d'élèves étrangers. Ces efforts peuvent s'inspirer des activités d'appui en langue luxembourgeoise offertes actuellement dans certaines communes.

Différentes pistes pour l'apprentissage du luxembourgeois parallèlement à la valorisation des langues maternelles de tous les enfants sont montrées dans le cadre du projet DECOLAP<sup>3</sup>, dans lequel sont engagés de nombreux enseignants.

Un effort sera fait pour présenter un choix de matériels pour l'apprentissage ludique du luxembourgeois.

L'échange d'expériences entre enseignants, permettant l'enrichissement des pratiques pédagogiques, se fera dans le cadre de journées pédagogiques ou d'activités de formation continue.

Vu les problèmes linguistiques apparaissant dans les écoles avec très forte concentration d'enfants étrangers, les communes sont invitées à réfléchir sur les possibilités d'une meilleure répartition des élèves.

Le MENFP, en collaboration avec les associations, sensibilisera les parents d'élèves étrangers, notamment par radio, sur le rôle du luxembourgeois à l'école et à l'importance des contacts de leurs enfants avec les enfants luxembourgeois dans les activités péri- et parascolaires.

- Enseignement primaire

Le développement de la langue luxembourgeoise et l'acquisition de structures langagières correctes sont importants pour tous les enfants. Dans les quartiers à forte proportion d'élèves étrangers, les connaissances en luxembourgeois des enfants risquent de stagner, voire de se dégrader, faute d'occasions de communiquer en luxembourgeois. Il faut donc favoriser les contacts et échanges à l'école, comme dans les activités para- et périscolaires.

Du matériel didactique pour la communication orale en 1e et 2e année d'études, "Lëtzebuergesch am Ennergrad" est en voie d'élaboration.

---

<sup>2</sup> Annexe N° 2.3.

<sup>3</sup> Annexe N° 2.1.

---

- Classes d'accueil du primaire et du secondaire

Le luxembourgeois est enseigné dans les classes d'accueil du primaire et du secondaire technique (classes AL, FR et modulaire francophone), ainsi que dans certaines formations professionnelles francophones.

Des efforts seront faits pour proposer aux enseignants un choix de textes et de matériel didactique adapté aux intérêts des élèves des différents groupes d'âge.

## 2. L'enseignement des langues à l'école primaire

---

### 2.1. Objectif

Assurer à tous les élèves, luxembourgeois et étrangers, suffisamment de compétences en langues pour atteindre le niveau de base permettant l'entrée en classe de septième.

### 2.2. Constats

- L'importance de l'allemand

L'allemand est la langue qui a le plus d'importance à l'école primaire (langue d'alphabétisation, première langue étrangère pour les Luxembourgeois et deuxième langue étrangère pour les enfants de migrants, langue avec le plus grand volume horaire, principale langue véhiculaire tout au long de l'enseignement primaire).

Les résultats dans des branches comme les mathématiques, l'éveil aux sciences, dépendent en grande partie de la maîtrise de l'allemand. Pour la plupart des enfants étrangers, l'allemand constitue ainsi (directement et indirectement) le principal critère de sélection dans l'orientation vers l'enseignement secondaire.

La sélection des enfants luxembourgeois s'opère essentiellement sur la base des résultats en français, mais la progression en français est adaptée aux capacités moyennes des enfants luxembourgeois, et des connaissances insuffisantes en français n'ont d'influence que sur une seule note. Pour les enfants luxembourgeois, l'apprentissage de l'allemand ne représente que peu de difficultés, puisque le transfert à partir du luxembourgeois se fait aisément.

- La situation des enfants non-luxembourgeois

Pour les enfants d'origine romanophone, à défaut de transfert, l'apprentissage de l'allemand constitue la principale difficulté scolaire, comme la principale cause d'échec.

La plupart des enfants étrangers n'ont pratiquement pas d'usage extrascolaire de l'allemand (lecture, TV, jeux, etc.) et nombreux sont ceux qui n'ont l'occasion ni de parler le luxembourgeois, ni l'allemand dans leur famille ou dans leur entourage. L'allemand représente pour eux une langue exclusivement scolaire, et qui plus est, une langue qui les met en difficulté à l'école. Le manque de motivation pour l'apprentissage de cette langue se trouve renforcé par les expériences d'échec.

Le fait que beaucoup d'enseignants parlent luxembourgeois dans les cours censés être enseignés en allemand a un double effet: les occasions d'entendre et de parler allemand diminuent, et l'enfant d'origine romanophone, qui n'a encore de bases solides ni en luxembourgeois ni en allemand, n'arrive plus à faire de distinction nette entre les deux langues.

### 2.3. Problèmes et enjeux

De plus en plus, les enseignants sont confrontés à des classes très hétérogènes, avec des enfants de nationalités différentes et de fortes variations dans les niveaux atteints en allemand. En l'absence d'une approche pédagogique adaptée à cette situation (p.ex. mesures de différenciation au sein de la classe visant une meilleure prise en compte des connaissances et possibilités de développement de chaque élève), les écarts entre les niveaux de performance des enfants luxembourgeois et étrangers augmentent au fil des années.

Les difficultés des enfants étrangers en allemand, quoique présentes dès le début, sont moins manifestes en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année d'études, puisque lors de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le vocabulaire est encore réduit et les structures de phrase sont simples. Elles apparaissent massivement au moment où il s'agit de savoir s'exprimer oralement et par écrit, et de comprendre des textes plus longs. Détectés tardivement, ces problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre au sein de la classe qu'ils diffèrent de ceux des enfants luxembourgeois, et nécessitent donc une autre approche.

En cas de difficultés d'apprentissage ou lors des devoirs à domicile, la majorité des enfants étrangers ne peuvent pas compter sur l'aide de leurs parents, et ce dès la première année d'études. Rares sont en effet les parents étrangers qui maîtrisent assez d'allemand pour pouvoir suivre le programme luxembourgeois.

Dans certaines écoles, le pourcentage d'enfants étrangers est extrêmement élevé. Il arrive que des parents luxembourgeois ont peur de voir leurs enfants désavantagés dans ces classes et font leur possible pour les faire admettre dans d'autres classes ou écoles, respectivement dans des écoles privées. Cela ne fait qu'empirer la situation dans la classe de départ. En effet, les enfants apprennent beaucoup dans l'interaction avec d'autres enfants. En l'absence d'enfants luxembourgeois ayant une bonne maîtrise de l'allemand, les enfants romanophones sont privés de l'effet d'entraînement de ces "modèles", et faute de situations de communication en langue allemande, leur motivation diminue.

Un grand nombre de ces problèmes ne peuvent pas être résolus dans le seul cadre de l'école. Les grandes concentrations d'enfants étrangers dans certaines écoles sont un des principaux facteurs empêchant l'intégration. Le phénomène de "l'immersion linguistique" ne fonctionne pas, ou alors il fonctionne en sens inverse: les enfants luxembourgeois communiquent en français avec leurs camarades non-luxembourgeois.

Certaines mesures, à première vue plausibles, telles que l'alphabétisation en français pour les enfants étrangers, risquent de contrecarrer l'intégration et d'hypothéquer sérieusement l'évolution future de notre société<sup>4</sup>.

De bonnes compétences en allemand sont d'autant plus importantes pour les enfants étrangers que la majorité d'entre eux s'oriente vers l'enseignement secondaire technique, où l'allemand est utilisé plus souvent comme langue véhiculaire que dans le secondaire classique.

---

<sup>4</sup> Annexe N° 2.4. , projet-pilote d'alphabétisation en français

---

## 2.4. Orientations

L'apprentissage de l'allemand au cours de la scolarité primaire reste un objectif important pour tous les élèves. Différentes mesures ont déjà été prises pour mettre en oeuvre un enseignement adapté à la situation spécifique d'élèves romanophones. L'expérience montre que des efforts supplémentaires devront être entrepris.

Il faut abandonner l'idée qu'il existe une solution idéale ou définitive pour la scolarisation de nos enfants étrangers. Il s'agira donc d'apporter des améliorations continues en mettant en oeuvre les mesures qui promettent le plus de succès et en développant de nouvelles initiatives sur la base des expériences faites.

Il faut éviter de regrouper trop d'élèves étrangers dans une classe. La constitution de " ghettos " est à l'opposé d'une école de l'intégration et il faut s'opposer à des manières indirectes et inavouées de constituer des espaces scolaires réservés aux élèves luxembourgeois. Les écoles doivent refléter la société luxembourgeoise.

Il faut abandonner l'idée que tous les élèves d'une classe peuvent progresser au même rythme dans toutes les branches. L'enseignant devra procéder à une différenciation interne de façon à permettre aux différents groupes et individus de progresser à leur rythme.

Il faudra donc aussi abandonner l'idée que tous les élèves atteindront au cours de leur scolarité primaire le même niveau de compétence en langues. L'essentiel ne sera plus de mesurer l'écart de chaque élève par rapport à des normes prédéfinies, et convenant plus ou moins aux autochtones, mais d'évaluer les progrès de l'élève par rapport à son point de départ et à ses capacités. A la différenciation de l'enseignement doit correspondre cette évaluation formative avec bilan à la fin de chaque cycle.

Une réflexion sur une pédagogie orientée vers l'interculturel et les moyens de valoriser les compétences langagières et culturelles spécifiques des enfants de migrants s'impose.

Il faudra traiter le plan horaire de façon suffisamment souple pour permettre des activités d'appui à l'adresse des enfants qui en ont besoin. Par ailleurs, il convient d'encourager les initiatives d'aide aux devoirs à domicile, ainsi que les activités péri- et parascolaires au niveau communal et national.

La motivation des enfants étrangers pour l'apprentissage de l'allemand diffère totalement de celle des enfants luxembourgeois. Elle doit donc être encouragée par des partenariats avec des écoles de pays germanophones, des correspondances, des réseaux télématiques, des échanges scolaires et des séjours linguistiques.

L'apprentissage des langues ne doit pas s'arrêter à la fin des leçons de luxembourgeois, d'allemand ou de français. L'enseignement de toutes les disciplines doit donner l'occasion de mettre l'élève dans une situation de communication où l'allemand prédomine. Il faudra rappeler les instructions ministérielles relatives à l'emploi des langues d'enseignement et en expliquer le sens.

De nouveaux manuels d'allemand ont été élaborés. Un des objectifs visés a été la prise en compte de la présence simultanée d'enfants étrangers et d'enfants luxembourgeois dans une même classe. Ces manuels présentent des textes variés (simples - difficiles, courts - longs), et sont centrés sur la communication. Ils comportent de nombreux exercices de vocabulaire ainsi qu'un matériel audio complémentaire.

Il s'agit maintenant de préparer le personnel enseignant à l'utilisation de ces nouveaux manuels, notamment dans les classes à fort pourcentage d'enfants étrangers, et de les évaluer en vue d'éditions ultérieures. Le cas échéant, des manuels spécifiques pourront être utilisés après approbation par la commission d'instruction.

Différents projets mettant l'accent sur une approche plus individualisée de l'enseignement et de l'évaluation sont en cours :

- le projet DECOPRIM est une recherche-action réalisée dans un certain nombre de classes de l'enseignement primaire. Il met l'accent sur le développement des compétences communicatives orales et écrites de tous les élèves, ainsi que sur le dialogue avec les parents, sur la base d'une meilleure professionnalisation des enseignant(e)s. Il faudra donner une assise plus large à ce projet <sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Annexe N° 2.2.

- Un projet de collaboration entre l'ISERP et l'Ecole Européenne a pour objet la l'échange d'expérience dans le domaine de l'enseignement et de l'évaluation des langues étrangères.
- Le Collège des Inspecteurs, dans son document "Ecole de la réussite" d'octobre 1997, a esquissé des pistes de réflexion pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Parmi elles, l'idée de projets d'école, qui peut donner des réponses adaptées à des situations spécifiques, sera étudiée et approfondie.
- Les nouvelles modalités du passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement secondaire, instituées en 1997, ont ouvert de nouvelles perspectives pour l'évaluation qualitative et la prise en considération de toutes les compétences de l'élève. La continuité des objectifs, des contenus, des méthodes et des critères d'évaluation entre l'enseignement primaire et l'enseignement postprimaire doit être recherchée. Les critères d'avancement et de compensation seront coordonnés. La différenciation interne et l'évaluation formative sont également à développer dans le premier cycle de l'enseignement postprimaire.

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale et continue du personnel enseignant, une attention particulière devra être accordée à la prise en compte de la diversité des origines sociales, culturelles et linguistiques des élèves, à la différenciation de l'enseignement et aux relations avec les parents d'élèves.

L'accès d'élèves primo-arrivants à l'école primaire continuera de se faire à des moments très divers de la scolarité. En conséquence, une grande flexibilité s'impose en vue de la création de cours d'appui et de classes d'accueil et en vue de l'orientation vers l'enseignement postprimaire.

### 3. L'enseignement des langues dans les lycées et les lycées techniques

---

#### 3.1. Objectif

Augmenter les connaissances en langues des élèves des lycées et lycées techniques.

#### 3.2. Constats

Le nombre d'élèves qui subissent un échec en français ou en allemand est trop élevé dans l'enseignement postprimaire, aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement secondaire technique. Il arrive que des carrières scolaires qui s'annonçaient prometteuses soient dérivées de leur trajectoire normale ou brisées parce qu'à un moment donné, dans son apprentissage des langues, l'élève se heurte à des difficultés qu'il ne parvient pas à surmonter.

L'échec en allemand est surtout fréquent parmi les enfants étrangers, alors que c'est l'échec en français qui retarde et finit par décourager ou éliminer bon nombre d'élèves luxembourgeois.

Il est certain que la mission de l'école ne se limite pas à adapter servilement son offre de formation aux exigences du monde économique. Cependant elle ne peut pas ignorer que les entreprises et les administrations se plaignent, à tort ou à raison, du manque de connaissances en langues de nos élèves.

Même si ces critiques ont un caractère réducteur puisqu'elles ne tiennent pas compte de la variété grandissante des compétences développées de nos jours par les élèves, il reste aujourd'hui comme hier, que le monde économique attend d'un élève qu'il sache manier la langue de façon correcte, qu'il ait de bonnes bases en syntaxe et en orthographe.

#### 3.3. Problèmes et enjeux

Au cours des dernières années, la lutte contre l'échec scolaire a consisté surtout à rendre la promotion plus flexible par l'assouplissement des critères de promotion. C'est un remède qu'on ne peut pas administrer indéfiniment.

L'offre scolaire, devenue très diverse pour avoir accueilli une population d'élèves très hétérogène et pour avoir créé des voies de formations tout aussi diverses, ne souffre plus qu'on l'atomise encore davantage.

L'expérience montre que si un lycée fait des efforts considérables pour intégrer les enfants étrangers, les mécanismes d'orientation qui jouent au moment des inscriptions, largement amplifiés par des préjugés de toute sorte et le choix des parents, risquent de produire demain un lycée pour étrangers et un lycée pour Luxembourgeois.

### 3.4. Orientations

- Niveaux-seuils

Les Commissions nationales pour les programmes de français et d'allemand proposeront les objectifs à atteindre aux seuils qui se situent à la fin des différents cycles de l'enseignement postprimaire. Grâce aux travaux des projets PERICLES<sup>6</sup> et PROF<sup>7</sup>, les objectifs que l'école veut atteindre à la fin d'une formation préparant l'élève à la vie de citoyen, à la vie professionnelle, ou aux études supérieures, sont entre-temps fixés. Il s'agit maintenant de définir les objectifs intermédiaires pour les classes de Ve, de 9<sup>e</sup>, de IIIe et de 11e et de structurer la progression, en tenant compte à chaque fois des connaissances que l'élève possède à l'entrée dans le cycle. Cette prise en compte des connaissances initiales est particulièrement importante au moment du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement postprimaire.

Les objectifs à atteindre à la fin de chaque cycle en langues doivent être les mêmes pour tous les élèves, luxembourgeois et non-luxembourgeois. L'important c'est de donner aux élèves le temps de construire leur savoir en langues entre les différents seuils.

L'élève qui entre dans un cycle avec un déficit dans une langue et qui progresse bien doit avoir la possibilité de combler ses lacunes pendant une période qui s'étend au delà d'une année scolaire. Les mécanismes de compensation actuellement en place cumulés avec une évaluation plus différenciée permettront d'aménager ce répit qui fera éviter des échecs inutiles, sans pour autant rompre avec le principe de la progression par année scolaire.

- Marges de manoeuvre

Le professeur doit disposer d'une marge de manoeuvre suffisamment grande pour répondre aux besoins particuliers ou aux capacités particulières des élèves de sa classe. Les programmes obligatoires seront conçus de façon à ne pas accaparer la totalité du temps d'enseignement qui est disponible. Ceci permettra au professeur, tantôt d'encourager sa classe à viser des performances allant au-delà de l'ordinaire tantôt de consacrer plus de temps à l'apprentissage des savoirs essentiels et à la révision.

L'enseignement des langues recentré davantage sur les élèves que sur les programmes crée un nouveau défi: celui d'appréhender l'élève tel qu'il est, avec ses forces et ses faiblesses, et de l'aider à atteindre les objectifs. Pour les uns cela signifie inclure des activités d'entraînement dans le curriculum si l'on constate que des connaissances essentielles font défaut ou ont été oubliées. Pour les autres cela signifie stimuler la curiosité intellectuelle des élèves par des activités de recherche ou de travail personnel qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans le programme.

- Evaluation

A première vue, il paraît difficile de concilier les modalités de correction telles qu'elles sont pratiquées dans nos lycées avec une nouvelle motivation pour apprendre les langues. Comment encourager les élèves à s'exprimer le plus possible alors qu'ils savent que chaque faute leur est mise en compte ?

La solution ne se trouve pas dans la négation ou l'ignorance de la faute, et ce ne seront pas les logiciels de correction qui feront le travail à la place des élèves. Même dans le contexte d'une nouvelle approche dans l'évaluation, une erreur reste une erreur et doit être signalée comme telle. Cependant trois nouvelles orientations peuvent être explorées:

- la mise en compte positive des compétences acquises; une recherche à ce sujet a été entamée dans le cadre du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement postprimaire;
- la mise en compte des progrès constatés; lorsqu'un élève progresse fortement à partir de son niveau initial, sans pour autant rattraper le peloton, cet effort doit être valorisé dans l'évaluation; actuellement un projet de collaboration est en cours avec l'Ecole européenne où des élèves d'origines linguistiques différentes et de niveaux différents suivent le même cours;

---

<sup>6</sup> annexe N° 2.7

<sup>7</sup> annexe N° 2.5

---

- la prise en compte de l'erreur en fonction de l'objectif visé; cette pratique qui est déjà partiellement réalisée dans les rédactions et les dissertations où le professeur évalue la forme et le contenu à part peut être étendue à d'autres contrôles des connaissances.

L'introduction de nouvelles modalités d'évaluation a généralement comme conséquence de susciter des interrogations, voire des inquiétudes chez les professeurs, les élèves et leurs parents. Il faut cependant que tous les partenaires comprennent la volonté et la nécessité de dépasser l'unique recette actuellement en cours, à savoir la comptabilisation des fautes, qui souvent accable autant le professeur que l'élève, et d'entreprendre les démarches nécessaires pour que l'évaluation devienne plus nuancée afin d'appréhender les compétences des élèves d'une manière plus positive.

Ces orientations font certes découvrir des horizons nouveaux; mais elles nécessitent d'abord un investissement en temps et en ressources dans le développement et la diffusion de bonnes pratiques d'évaluation différenciée et la possibilité pour les professeurs de disposer du temps de la réflexion et de la concertation nécessaires à la mise en pratique.

- Appui systématique

Toujours est-il qu'à l'immédiat, l'école qui se veut intégrative et qui veut que tous les élèves, luxembourgeois et non-luxembourgeois, acquièrent, à capacité égale, les mêmes compétences en langues, est confrontée au problème de l'élève qui, pour diverses raisons, n'arrive pas à suivre le cours prévu au programme d'allemand ou de français, bien qu'il soit aussi intelligent et aussi appliqué que ses camarades de classe.

Les lycées et les lycées techniques seront invités à mettre en place un appui systématique dans les classes du cycle inférieur. Cet appui sera substantiel, pouvant aller jusqu'à deux leçons par semaine intégrées dans l'horaire normal et s'étendant sur l'ensemble de l'année; les progrès réalisés par l'élève dans le cours d'appui seront pris en compte, dans une mesure à définir, dans la note de la branche.

En ce qui concerne plus particulièrement l'allemand, une formation intensive en didactique de l'allemand comme langue étrangère sera inscrite aux programmes de la formation initiale et de la formation continue des professeurs.

Un réseau de professeurs, spécialement formés, sera mis en place dans chaque établissement, et chargé des cours d'appui. Ils se concerteront pour développer une méthodologie cohérente de l'appui.

- Langues véhiculaires

Les directeurs veilleront à ce que les professeurs de toutes les branches emploient rigoureusement la langue véhiculaire qui est prévue par le programme.

- Certification

Il est souvent proposé de résoudre le problème de la faiblesse dans une langue par l'introduction de différents niveaux de réussite dans les certificats ou les diplômes. Pour donner plus de chances aux élèves, il suffirait par exemple d'inscrire "Allemand-faible" ou "Allemand-fort" au diplôme de fin d'études. Cette mesure n'a pas été retenue. Dans un premier temps, elle conduirait sans doute à une réduction des échecs comparable à l'effet qu'a produit en son temps l'introduction de la compensation, mais elle ne contribuerait en rien à une augmentation des compétences en langues de nos élèves, l'objectif principal des orientations nouvelles.

## 4. La formation professionnelle

---

### 4.1. Objectif

Assurer à tous les enfants ayant fait leur scolarité obligatoire dans l'école luxembourgeoise une formation professionnelle.

### 4.2. Constats

Dans nos entreprises, la situation linguistique est très diverse suivant le secteur d'activités et la région; pratiquement tous les cas de figure se présentent. Il faut constater qu'en général, la communication au sein de l'entreprise fonctionne, quitte à ce qu'on se débrouille dans une langue composite, où des éléments de luxembourgeois, d'allemand et de français se mélangent.

Depuis des générations l'ensemble des formations techniques et artisanales luxembourgeoises a été greffé sur le modèle issu de la tradition allemande; cette orientation se reflète dans la conception de l'enseignement, dans le choix des manuels et dans la langue véhiculaire. Les formations administratives et commerciales constituent l'unique exception étant donné que les notions de droit et de comptabilité que nous appliquons proviennent du droit français.

L'accès aux formations professionnelles, les contenus et l'évaluation des formations ne sont pas de la seule compétence de l'école. Les entreprises, par l'intermédiaire des délégués des chambres professionnelles interviennent que ce soit de plein droit ou à titre consultatif dans la fixation des objectifs à atteindre; ainsi par exemple, les chambres professionnelles concernées insistent pour que les élèves des formations administratives et commerciales connaissent l'allemand.

Le diplôme de technicien et le diplôme de fin d'études secondaires techniques délivrés à l'EST ne certifient pas seulement une qualification professionnelle, mais ils ouvrent aussi l'accès à des études supérieures et à des carrières administratives dans lesquelles des connaissances substantielles en langues sont exigées.

Bilan scolaire des élèves dans la formation de technicien :

Taux de réussite

Classes de 10 <sup>e</sup>	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Nombre d'élèves	Taux de réussite	Nombre d'élèves	Taux de réussite
	Luxemb	%	Italiens	%	Portug.	%	Autres	%
<b>division administrative et commerciale</b>	123	69,6	15	80	68	75	17	82,4
<b>division électrotechnique</b>	127	55,1	7	28,6	15	53	6	66,7

Notes insuffisantes par branches:

division administrative et commerciale 10e	% d'élèves ayant une note insuffis.	division électrotechnique 10 <sup>e</sup>	% d'élèves ayant une note insuffis.
anglais	25,2	Mathématique	50,3
français	17,7	français	23,9
initiation économique	16,4	chimie	23,2
comptabilité	12,6	anglais	21,9
allemand	11,8	électronique	21,9
mathématique	11,8	informatique	18,7
organisation admin.	8	physique	17,4

Dans la division administrative et commerciale, la majeure partie des branches sont enseignées en français ; trois langues, à savoir le français, l'allemand et l'anglais sont obligatoires.

Dans la division électrotechnique, la majeure partie des branches sont enseignées en allemand; deux langues, à savoir le français et l'anglais sont obligatoires. Contrairement au cycle inférieur, on ne constate pas de différence significative entre les résultats des élèves luxembourgeois et des élèves non-luxembourgeois, due à l'emploi et à l'enseignement d'une langue.

### **4.3. Problèmes et enjeux**

L'école ne peut pas reproduire le mélange langagier spontané qui s'est mis en place dans les entreprises. L'enseignement peut être partiellement bilingue, mais pour cela il faut en définir les modalités d'organisation et mettre à disposition des moyens didactiques adéquats.

Une école qui se veut intégrative ne doit pas séparer pendant la formation des jeunes gens qui par la suite seront appelés à travailler ensemble dans l'entreprise. Par ailleurs, il est illusoire de vouloir dédoubler les 112 formations et professions que le monde économique demande à l'école de mettre en place.

### **4.4. Orientations**

Dans les formations commerciales du régime professionnel et du régime de technicien qui sont des formations à langue véhiculaire française et à effectifs élevés, l'étude de la langue allemande pourra être remplacée ponctuellement par l'étude d'une autre langue, par exemple la langue portugaise. Le MENFP contactera les chambres professionnelles pour explorer si ce projet répond à des besoins formulés par les entreprises.

Dans les autres formations du régime professionnel et du régime de technicien, les élèves ne sont pas obligés de choisir la langue allemande. Il sera procédé à plusieurs aménagements afin de permettre aux jeunes étrangers de suivre les cours de formation professionnelle théorique et pratique.

Une terminologie multilingue regroupant les termes techniques de base de différentes formations sera élaborée. De premières expériences en vue d'une présentation visuelle et d'une lecture aisée sur CD-ROM seront faites.

Des manuels de base, qui en tant que manuels standard sont maintenus au programme pendant plusieurs années, seront traduits en cas de besoin.

Dans les formations professionnelles du régime professionnel, on tiendra davantage compte des difficultés des élèves de s'exprimer par écrit et on aura plutôt recours à l'évaluation par l'oral.

Le Centre de Langues mettra des modules de formation continue à la disposition des enseignants qui souhaitent se perfectionner en communication orale allemande, française et anglaise .

D'une façon générale, dans l'enseignement des langues, l'apprentissage de la communication deviendra prioritaire. Les critères de réussite prenant en compte les acquis, les programmes d'examen et les types d'épreuve seront revus en conséquence.

Au niveau des cours préparatoires au brevet de maîtrise artisanal, les cours de gestion ont tous été traduits en français. Les cours de théorie professionnelle pour les métiers hautement technologiques (domaines électrotechnique et mécanique) seront progressivement offerts en français. Quant aux examens de fin d'apprentissage et aux examens de maîtrise, comme par le passé, les questionnaires seront présentés dans les deux langues.

En ce qui concerne la formation professionnelle offerte dans les centres de formation professionnelle continue, la question de la langue véhiculaire des cours est abordée de façon très flexible, par l'utilisation du luxembourgeois, du français ou de l'allemand. Une différenciation linguistique interne sera assurée dans les cours.

Des coopérations transfrontalières, dans le cadre de la coopération Saar-Lor-Lux, Rhénanie-Palatinat et Province du Luxembourg belge sont en train d'être mises en place, aussi bien au niveau de la formation professionnelle initiale -notamment l'apprentissage- que celui de la formation professionnelle continue. Actuellement déjà, il existe certains cas où l'apprenti fait son apprentissage dans une entreprise luxembourgeoise et fréquente les cours concomitants en Belgique ou en France. Les possibilités de formation pour les élèves primo-arrivants s'en trouveront élargies.

## 5. Les cours intégrés en langue maternelle

---

A l'heure actuelle, les enfants italiens et portugais ont la possibilité de suivre des cours en langue maternelle soit en dehors de l'horaire scolaire (cours parallèles), soit intégrés dans l'horaire (cours intégrés). Ces cours sont organisés et rémunérés par les services culturels des ambassades.

Des cours de portugais, italien et espagnols ont été intégrés dans l'horaire à partir de 1983/84. En 1992, le principe de l'intégration de deux heures d'enseignement en langue maternelle non seulement dans l'horaire, mais aussi dans les programmes de l'école primaire luxembourgeoise a été officiellement introduit. Pendant ces deux leçons, les enfants portugais et italiens apprennent ensemble avec un enseignant de leur pays les mêmes matières que leurs camarades luxembourgeois, mais en utilisant leur langue maternelle comme langue véhiculaire.

### 5.1. Objectifs

- valoriser la langue et la culture d'origine des enfants non luxembourgeois dans une optique d'école pour tous,
- éviter aux enfants non luxembourgeois la surcharge que constitue pour eux la fréquentation de cours de langue maternelle parallèles pendant les après-midi „libres“ .

### 5.2. Constats

Actuellement, des cours intégrés en langue portugaise sont offerts dans 14 communes du pays, des cours intégrés en langue italienne fonctionnent dans 3 communes.

Parmi les 3424 enfants portugais qui fréquentent l'enseignement primaire, 1195 sont inscrits dans les cours intégrés. La majorité des enfants continuent donc à fréquenter les cours de langue dits „parallèles“.

Sur un total d'environ 300 enfants italiens fréquentant l'enseignement primaire, 42 sont inscrits dans des cours intégrés. La plupart des autres enfants italiens sont inscrits dans des cours dits „parallèles“.

Dans les écoles où les enseignants luxembourgeois, italiens et portugais ont pris l'habitude de se concerter régulièrement pour coopérer et organiser conjointement les leçons d'éveil aux sciences, dans une optique d'éducation interculturelle, le modèle des cours intégrés fonctionne très bien.

Le groupe de travail élaborant le matériel didactique pour l'éveil aux sciences a introduit des thèmes permettant une démarche interculturelle telle qu'elle a souvent été préconisée par les initiateurs du modèle des cours intégrés.

Un groupe de pilotage composé de représentants des autorités scolaires italiennes, portugaises et luxembourgeoises ainsi que d'enseignants des trois pays se rencontre régulièrement pour assurer le suivi de l'expérience des cours intégrés.

En juin 1997, un dépliant d'information pour parents a été diffusé, expliquant les objectifs et la démarche pédagogique des cours intégrés.

### 5.3. Problèmes et enjeux

Les cours intégrés sont censés assurer l'amélioration des compétences en langue maternelle en même temps que l'acquisition de savoirs et savoir-faire en éveil aux sciences, histoire et géographie. Cela rend la tâche des enseignants de langue maternelle très difficile.

Dans son avis du 21 août 1996, le Collège des inspecteurs a constaté que, si le modèle des cours intégrés en langue maternelle a beaucoup d'avantages par rapport au système des cours de langue parallèles ( libre disposition pour les élèves de leurs après-midi du jeudi et mardi , „éventualité d'un transfert positif sur l'attitude vis-à-vis de l'apprentissage en général“), il pose cependant bon nombre de problèmes qui relèvent essentiellement de l'organisation de ces cours :

- Dans certaines communes, l'introduction de cours intégrés a échoué faute de trouver une salle adéquate.
- Les enseignants luxembourgeois sont parfois réticents parce que les cours intégrés exigent certaines contraintes concernant l'établissement des horaires.
- Notre enseignement primaire doit favoriser les structures de concertation telles qu'elles existent dans nos pays voisins. En effet, sans un minimum de coordination et de concertation entre les titulaires de classe et les enseignants de langue maternelle, le modèle des cours intégrés ne peut guère atteindre les objectifs pédagogiques visés.

### 5.4. Orientations

- Organisation des cours intégrés:  
Une convention réglant l'accompagnement pédagogique et l'inspection des cours intégrés sera élaborée en collaboration avec les instances compétentes italiennes et portugaises.
- Fonctionnement:  
Les modalités de fonctionnement des cours intégrés en langue maternelle seront évalués sous la responsabilité du SCRIPT et en collaboration avec des chercheurs de l'université de Lisbonne.
- Formation continue :  
De nouveaux enseignants portugais, recrutés par voie de concours à Lisbonne, commenceront à travailler dans les cours intégrés au Luxembourg à la rentrée 1998/99. Suite à une enquête réalisée en juin 1997 auprès des enseignants italiens et portugais, une nouvelle série de cours de formation continue sera offerte, tenant compte des besoins exprimés par les enseignants. Elle comprendra notamment une information sur le système scolaire luxembourgeois ainsi que des cours intensifs de luxembourgeois, destinés à faciliter le contact avec les différents partenaires scolaires.  
Les cours de formation continue offerts à l'ISERP peuvent être fréquentés par les enseignants étrangers.
- Information et échanges :  
Organisation de journées d'échanges pour enseignants luxembourgeois, portugais et italiens en vue de promouvoir la coopération.

## 6. L'éducation interculturelle

---

L'éducation interculturelle n'est pas une branche d'enseignement à part, mais une perspective, une façon d'aborder la réalité. Elle n'est pas réservée aux classes à pourcentage élevé d'enfants étrangers, mais elle s'adresse à tous, puisque tous nous vivons dans une société multiculturelle.

### 6.1. Objectifs

- développer chez tous les enfants la conscience et l'acceptation de la société multiculturelle
- rendre attentif au concept de culture en tant que processus dynamique et promouvoir les échanges entre cultures
- prévenir dès le plus jeune âge l'intolérance et le racisme par une meilleure connaissance et compréhension de l'autre et de soi-même.

### 6.2. Constats

Le Luxembourg, du fait de son passé historique, des influences culturelles de l'étranger, de son multilinguisme, de ses échanges économiques, de la structure de sa population résidente et de sa population active est depuis longtemps un pays multiculturel. La confrontation avec la pluriculturalité est quotidienne, aussi bien dans la vie quotidienne que sur le lieu du travail, dans les écoles, les institutions culturelles, les médias, etc.

L'école est, avec la famille, le lieu privilégié de la transmission culturelle. Il lui appartient de ne pas simplement reproduire et transmettre un héritage culturel rigide et ethnocentrique, mais de s'ouvrir à la diversité des cultures.

Le plan-cadre de l'éducation préscolaire et le plan d'études de l'enseignement primaire font expressément référence à la forte proportion élevée d'enfants étrangers dans nos écoles et citent l'éducation interculturelle parmi les options méthodologiques fondamentales.

Dans nos manuels, les références aux cultures des enfants luxembourgeois et non-luxembourgeois, ainsi que les contenus interculturels sont nombreux (dans l'enseignement primaire: livres de lecture, matériel didactique pour l'éveil aux sciences, l'éducation morale et sociale; dans l'enseignement secondaire: littérature, livres d'histoire, de géographie, de connaissance du monde contemporain et d'éducation civique).

Des cours d'éducation interculturelle sont offerts dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue à l'ISERP et de la formation continue des enseignants du secondaire et du secondaire technique.

Le CDAIC (Centre de Documentation et d'Animation Interculturelle) projet commun du Ministère de l'Éducation Nationale, de la ville de Luxembourg et de l'ASTI, offre une vaste documentation, élabore du matériel pédagogique et assure des animations interculturelles dans les écoles.

### 6.3. Problèmes et enjeux

Opposer intégration des étrangers et maintien de leur langue et culture d'origine correspond à proposer deux alternatives d'un choix, alors qu'on ne peut pas choisir l'une ou l'autre : il faut choisir les deux, puisqu'il s'agit d'accepter en même temps la différence et l'égalité.

Insister uniquement sur les similarités et l'homogénéité au sein de la communauté sociale risque en effet de renforcer le sentiment d'exclusion de ceux qui ne trouvent pas leur place dans cette définition, et de diviser ceux qui font et qui ne font pas partie du groupe majoritaire. Il est tout aussi réducteur de ne voir que le côté folklorique ou exotique des autres cultures. L'approche interculturelle valorise l'interaction dynamique entre les diverses communautés en vue de jeter des ponts à travers les cultures.

L'enjeu est tellement important pour l'avenir de nos communautés, que les états membres du Conseil de l'Europe ont montré leur volonté de coopération dans ce domaine. Pour l'Union européenne, l'éducation interculturelle ne peut être dissociée de l'objectif de mobilité que l'Union s'est fixé et elle est ancrée dans le programme SOCRATES. Pour le Conseil de l'Europe, l'éducation interculturelle est considérée comme un des moyens pour développer une attitude de tolérance et de respect mutuel. Les deux plates-formes encouragent à travers l'éducation interculturelle l'émergence d'une citoyenneté active de tous les élèves, émergence qui passe par une meilleure compréhension de la diversité des cultures au sein de l'Union européenne et de ses voisins.

On distingue 4 étapes de la communication interculturelle:

- étape 1: état qui consiste à ignorer les différences, représenté par des attitudes de type "notre façon est la meilleure"
- étape 2: état de conscience de la différence atteint grâce au contact interculturel, à la communication et à l'observation - "les autres ont des façons de faire différentes"
- étape 3: état de tolérance qui respecte "ils sont différents" sans attacher de jugement de valeur
- étape 4: état qui consiste à accepter, mettre en valeur et utiliser positivement la différence "laissez-nous travailler ensemble de manière commune et enrichissante". (Vers de nouvelles perspectives interculturelles, Communautés européennes, 1997).

### 6.4. Orientations

L'approche interculturelle fait partie du travail scolaire quotidien et s'insère dans le cadre des disciplines et programmes existants. Elle implique la prise en compte de la diversité sociale et culturelle.

Les initiatives locales, les échanges scolaires et les projets de coopération sont à appuyer. L'information sur la possibilité d'insertion dans des programmes de coopération européens sera développée.

Les nombreuses actions entreprises dans les écoles dans le cadre de l'année contre le racisme ont montré le chemin et sont à continuer.

La formation initiale et continue des enseignants doit mettre l'accent sur l'approche interculturelle.

La présence, dans beaucoup de nos écoles primaires, d'enseignants étrangers donnant des cours de langue maternelle italienne et portugaise, est une occasion de plus permettant un rapprochement et un échange entre les cultures.

Dans le cadre du programme européen SOCRATES/COMENIUS, le MENFP participe à plusieurs projets transnationaux d'éducation interculturelle:

- „Dat sin ech“, pour enfants de 4 à 7 ans, en collaboration avec les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne.
- Das sind wir, pour jeunes de 13-17 ans, en collaboration avec les Pays-Bas, l'Autriche et l'Allemagne.

Les deux projets insistent sur la similitude des intérêts et des préoccupations des enfants et des jeunes de différentes origines ethniques, afin de rendre possible une identification positive de tous.

Du matériel didactique à l'intention des écoles, respectivement des foyers de jour et des foyers de jeunes sera développé et mis à la disposition des intéressés.

## 7. L'accueil des primo-arrivants

---

Dans l'enseignement primaire, des classes d'accueil ont été créées à l'intention des élèves étrangers arrivant au pays à un âge où leur intégration dans une 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> année d'études n'est plus justifiée.

Dans l'enseignement secondaire technique, des classes d'intégration accueillent les élèves primo-arrivants âgés de 12 à 16 ans au Lycée Technique du Centre, à Luxembourg.

Dans l'enseignement secondaire classique, il n'y a pas encore de classes pour nouveaux arrivants. Pour ceux qui n'ont pas l'intention de rester longtemps au Luxembourg, différentes écoles privées existent (lycée Vauban, American School of Luxembourg, etc.).

### 7.1. Objectifs

Dans les classes pour primo-arrivant, on s'efforce de donner aux élèves le bagage linguistique nécessaire pour pouvoir continuer les études dans les classes normales ou les classes francophones. En général on commence par la langue qui est la plus proche de leur langue maternelle (allemand ou français).

### 7.2. Offre de classes dans l'enseignement primaire

Dans les communes, les modalités d'organisation des classes d'accueil et la part horaire consacrée à l'enseignement de l'allemand et/ou du français sont diverses. En principe, les enfants de moins de 10 ans reçoivent un enseignement intensif de l'allemand et du français, afin de pouvoir s'intégrer dans les classes normales. Au-delà de l'âge de 10 ans, il est difficile pour les élèves romanophones de développer le niveau requis en 6<sup>e</sup> primaire en allemand, et l'accent est mis sur le français.

### 7.3. Offre de classes dans l'enseignement secondaire technique

L'enseignement secondaire technique offre différents types de classes d'accueil:

- classes FR, à enseignement intensif du français, pour élèves récemment immigrés ne maîtrisant ni l'allemand, ni le français; les élèves doivent remplir les conditions d'admission au lycée dans leur pays d'origine.
- classes AL, à enseignement intensif de l'allemand, pour les élèves récemment immigrés connaissant le français, mais pas l'allemand (ou faux débutants);
- classes MOF, classes modulaires francophones du régime préparatoire, à enseignement par modules.
- classes MOAC, classes modulaires pour primo-arrivants, avec accueil permanent de nouveaux élèves et apprentissage intensif du français (15-19 heures par semaine); ces élèves accomplissent les modules 1-3 dans ces classes, et sont ensuite orientés soit vers les classes MOF, soit vers les classes FR;
- classes LVF, à langue véhiculaire française. Au cours des dernières années, ces classes ont été organisées dans un seul lycée, pour les élèves qui ont suivi l'école primaire au Luxembourg, mais qui continuent à avoir des difficultés en allemand. Tous les cours sont en français et les élèves suivent un cours d'allemand renforcé.

### 7.4. Constats

Le nombre de primo-arrivants varie d'année en année. Des classes d'accueil primaires fonctionnent dans 13 communes.

Dans l'enseignement secondaire technique, les élèves sont regroupés dans un nombre limité de bâtiments à Ettelbruck, à Luxembourg et à Esch-sur-Alzette.

Les origines culturelles, linguistiques et sociales des élèves sont très diverses, et cette tendance s'est encore accentuée au cours de ces dernières années, avec notamment l'arrivée de réfugiés en provenance de pays de l'Europe de l'Est et d'Asie.

Les problèmes d'évaluation du niveau scolaire effectivement atteint, et le fait que de nombreux élèves arrivent au pays en plein milieu de l'année scolaire compliquent l'accueil des élèves. L'enseignement est difficile du fait des écarts importants entre les connaissances linguistiques et les parcours scolaires antérieurs des élèves d'une même catégorie d'âge.

## 7.5. Problèmes et enjeux

Si l'objectif des classes d'accueil primaires est l'intégration des élèves dans le système scolaire normal, les modalités pour y arriver ne sont pas définies et l'approche pédagogique est essentiellement pragmatique. Dans l'enseignement secondaire technique, les objectifs sont précisés dans les horaires et programmes.

Plus que dans d'autres classes, le devenir scolaire et professionnel dépend de ce qui se passe pendant le court séjour dans ces classes de "transition". Afin de respecter la grande diversité des élèves et de permettre les adaptations nécessaires, une grande marge de manoeuvre est laissée à l'enseignant, ce qui demande beaucoup d'engagement de sa part et une grande expérience pour pouvoir se situer par rapport aux exigences scolaires des classes normales.

Les enseignants des classes pour primo-arrivants n'ont pas reçu de formation particulière pour pratiquer un enseignement "concentré" des langues à des élèves de niveaux différents.

Plus l'arrivée au pays est tardive, plus l'intégration dans une classe normale est difficile. Les classes francophones sont celles qui correspondent le mieux au profil de la majorité des élèves arrivant tardivement, mais elles n'offrent qu'un éventail restreint de possibilités de qualification dans notre système scolaire.

Pour favoriser l'intégration sociale, des cours de luxembourgeois sont au programme de certaines classes, mais si les élèves n'ont pas l'occasion de parler le luxembourgeois en dehors de l'école - ce qui est très souvent le cas - 1 à 2 heures hebdomadaires sont insuffisantes.

Beaucoup d'élèves proviennent de milieux sociaux défavorisés. Des mesures d'encadrement et de prise en charge en dehors des horaires scolaires seraient particulièrement indiquées pour ces élèves.

## 7.6. Orientations

Une étude sur les classes d'accueil primaires et complémentaires, réalisée en 1993 par l'ISERP, a dressé un inventaire des problèmes qui se posent aux titulaires de ces classes et proposé une série de pistes de réflexion, notamment :

- assurer une meilleure répartition régionale des classes d'accueil
- intensifier les liens entre classes d'accueil et autres classes, dans le but de sortir les élèves de leur isolement;
- préciser les compétences linguistiques à atteindre et réfléchir sur les moyens de les évaluer, afin d'assurer la continuité avec la scolarité ultérieure;
- intensifier l'information des parents d'élèves et des enseignants sur les classes existantes.

Des journées d'échanges entre titulaires de classes d'accueil, de même que des réunions entre enseignants des classes d'accueil et enseignants du secondaire technique ont été organisées. Elles représentent une mesure très appréciée, du fait qu'elles donnent l'occasion d'une comparaison et d'une mise en commun des pratiques pédagogiques diversifiées.

Dans certaines écoles primaires, les élèves des classes d'accueil étudient quelques branches secondaires ensemble avec les élèves des classes normales. Cette mesure a un effet très favorable sur la motivation et l'intégration des élèves.

L'introduction de l'enseignement modulaire dans le régime préparatoire du secondaire technique répond mieux aux différences de niveau des élèves que l'enseignement traditionnel. Cependant, du point de vue organisation, le régime modulaire implique la concentration des élèves dans des centres scolaires d'une certaine importance (au moins 150 élèves sur un même site), et entraîne inévitablement un certain isolement. Pour les élèves étrangers, l'objectif d'intégration s'en trouve compromis, d'autant plus que du fait de la proportion élevée de non-Luxembourgeois dans le régime préparatoire, ces élèves ont tendance à rester entre eux et à ne communiquer

qu'en français ou en portugais (en 1997/98, 60,5 % des 1884 élèves du régime préparatoire sont de nationalité étrangère).

### **7.7. L'Ecole des Langues**

La création d'une Ecole des Langues dans un ou plusieurs lycées techniques sera mise à l'étude tant au niveau du curriculum qu'au niveau des ressources à investir. Le modèle s'inspirera de celui du Centre de Langues qui a fait ses preuves, avec comme objectif toutefois d'offrir à des jeunes primo-arrivants âgés d'au moins 12 ans la possibilité d'apprendre les langues de manière intensive dans un contexte scolaire.

L'implantation de l'Ecole des Langues dans un lycée technique offrira un environnement plus adapté aux jeunes qui sont encore soumis à l'obligation scolaire et facilitera les échanges avec les jeunes Luxembourgeois de leur âge.

Les expériences faites à ce jour dans les différents types de classes d'accueil de l'Enseignement secondaire technique se sont avérées très positives. Elles constituent une base qui mérite d'être développée pour accentuer encore davantage l'apprentissage des langues. Il s'est avéré en effet que des élèves très motivés qui font des progrès remarquables n'ont pas la possibilité ni le temps d'apprendre suffisamment les langues pour poursuivre des études menant à un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques.

L'Ecole des Langues se placera donc résolument dans un contexte d'apprentissage des langues: le cursus des langues sera modulaire ce qui permettra de faire étudier chacun suivant son rythme et l'enseignement général sera conçu de manière à contribuer à l'immersion dans la langue à apprendre.

Par ses objectifs, l'Ecole des Langues se rattachera à la fois à l'enseignement secondaire et à l'enseignement secondaire technique.

L'Ecole des Langues accueillera tous les jeunes primo-arrivants, des plus faibles aux plus forts. Pour les premiers, l'objectif consistera à apprendre suffisamment les langues pour pouvoir s'intégrer dans la société luxembourgeoise et pour les seconds, l'objectif consistera à apprendre suffisamment les langues pour accéder à une classe de 10e du régime technique ou une classe de IVe de l'enseignement secondaire et d'y progresser sous réserve de bénéficier encore pendant deux années d'un appui particulier dans une langue.

L'Ecole des Langues assurera la documentation, l'information et la formation continue des enseignants en matière d'enseignement intensif des langues à des adolescents.

## 8. La formation des enseignants

---

### 8.1. Objectifs

Assurer une formation initiale et une formation continue adaptées à la variété des situations pédagogiques et permettant aux enseignants de répondre aux défis et aux problèmes qui peuvent se poser à eux dans le cadre de l'intégration des enfants étrangers.

### 8.2. Constats

Les attentes du monde économique vis-à-vis des jeunes se sont diversifiées: à côté de la culture générale, les capacités de communication et de traitement de l'information, tout comme la mobilité et la flexibilité jouent un rôle grandissant. Dans tous les pays, les systèmes d'éducation font des efforts d'adaptation, sans pour autant arriver à suivre toujours l'évolution de la demande.

Au Luxembourg la situation se complique du fait du trilinguisme institutionnalisé. L'hétérogénéité de la population scolaire d'un côté et les objectifs d'apprentissage communs de l'autre, rendent la tâche de l'enseignant particulièrement difficile.

En plus, les changements économiques et sociaux ont eu des répercussions sur les structures familiales, et de plus en plus on attend des enseignants d'assumer un rôle d'éducateur qui jadis revenait prioritairement à la famille.

### 8.3. Problèmes et enjeux

Les exigences et les défis auxquels l'école se trouve confrontée changent si rapidement et dans une si large mesure que notre système scolaire a parfois du mal à trouver toujours et tout de suite des réponses adéquates. D'une manière générale, dans un contexte nouveau, les enseignants sont à la fois appelés à

- amener un nombre plus important de jeunes à un degré plus élevé de compétence,
- concevoir et mettre en œuvre des approches pédagogiques permettant de tirer un meilleur parti des origines linguistiques et sociales différentes des élèves pour développer davantage le potentiel de chacun dans nos trois langues officielles
- mieux comprendre les difficultés d'apprentissage des enfants et des jeunes, notamment en langues,
- développer une certification plus explicite et précise des compétences acquises
- prendre connaissance du contexte social des élèves et intensifier le dialogue avec les familles.

Ces exigences nouvelles rendent la tâche de l'enseignant plus complexe et demandent de sa part de nouvelles compétences. Pour ce qui est de la scolarisation des enfants d'immigrés, les défis posés à l'enseignant et sa responsabilité sont encore plus grands. Cela est dû au fait que beaucoup de parents maîtrisent mal les langues véhiculaires de l'enseignement, qu'ils ne peuvent très souvent pas aider leurs enfants et qu'ils connaissent insuffisamment le fonctionnement et les exigences du système. Les cas particuliers de jeunes étrangers analysés dans le cadre de l'étude " Baleine " <sup>8</sup> ont apparaître que ce qui a joué un rôle déterminant dans leur réussite scolaire, c'était l'attitude et l'appui de l'enseignant. Ceci est d'autant plus compréhensible que très souvent dans les pays d'émigration, jusqu'à une date récente, le système scolaire ne jouait pas nécessairement le même rôle dans la promotion sociale et professionnelle.

---

<sup>8</sup> CRP -CU (1997)

## 8.4. Formations existantes

### 8.4.1. La formation initiale

- Actuellement, le programme de **la formation initiale des instituteurs/trices** de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire comprend entre autres:
  - la psychopédagogie des premiers apprentissages et la didactique des langues,
  - la méthodologie d'enseignement des langues étrangères,
  - la différenciation de l'enseignement,
  - l'éducation interculturelle,
  - la culture d'un pays d'émigration,
  - l'initiation facultative à la langue portugaise (obligatoire pour les étudiants se destinant au préscolaire) et à la langue italienne,
  - les technologies de l'information et de la communication.

D'une manière générale, la formation initiale, tout en comprenant des éléments intéressants, reste trop atomisée pour fournir un capital de départ suffisant qui permette aux futurs enseignants de répondre aux exigences esquissées plus haut. Par ailleurs, les titulaires de classes d'accueil ou de cours d'appui n'ont pas de formation spécifique.

La réforme de la formation actuelle à l'ISERP a pour objectif principal d'amener les futurs enseignants à mieux comprendre les différences et les difficultés des élèves et de construire, à partir de cette connaissance, une pédagogie différenciée.

- **La formation pédagogique initiale des professeurs:** dans l'enseignement secondaire et secondaire technique, les professeurs de français et d'allemand ont une formation essentiellement littéraire et non spécifiquement didactique.

La formation pédagogique au Centre Universitaire de Luxembourg ne comprend que quelques heures d'initiation à la méthodologie de l'enseignement des langues étrangères.

### 8.4.2. La formation continue

- Depuis 1983, **la formation continue des instituteurs/trices** se fonde principalement sur un large éventail de cours de perfectionnement organisés à l'ISERP. Depuis 1992, le MENFP a introduit un système de crédit formation qui est appliqué de manière sélective aux formations qui répondent aux priorités qu'il fixe chaque année. Les approches différenciées visant une meilleure scolarisation des enfants d'immigrés, font partie des priorités.

Complémentaire à l'offre de formation de l'ISERP, des journées pédagogiques sont organisées pour répondre plus directement à ces priorités, dans le cadre des projets d'élaboration de matériel didactique, de la problématique du passage vers l'enseignement postprimaire et de projets de recherche-action.

Les projets DECOLAP (développement des compétences langagières dans l'éducation préscolaire) et DECOPRIM (développement des compétences langagières dans l'enseignement primaire) ont permis de développer un modèle de formation continue des enseignants en facilitant les échanges d'expériences et la documentation des pratiques des institutrices et des instituteurs impliqués. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre par les enseignants du projet insistent sur le travail commun dans des groupes hétérogènes dans lesquels les enfants peuvent s'impliquer avec leurs différences.

- **La formation continue des professeurs** et des maîtres de cours techniques ou pratiques est organisée :
  - sur le plan national, dans le cadre des différents projets d'innovation comme le projet PERICLES pour l'enseignement secondaire, les projets PROF et PROOF<sup>9</sup> pour la formation professionnelle initiale, des

---

<sup>9</sup> Annexes N° 2.5, 2.6, 2.7

différentes actions d'accompagnement au régime préparatoire, le passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement postprimaire, ainsi que dans le cadre des nombreuses activités thématiques dont plusieurs portent sur la didactique des langues ;

- sur le plan local, dans le cadre des projets d'établissements et des journées pédagogiques organisées par les lycées et les lycées techniques autour de projets tels que l'appui pédagogique, l'aide aux élèves en difficultés, l'éducation interculturelle, la continuité entre l'enseignement primaire et la scolarisation après la 6<sup>e</sup> année d'études primaires.

Les différentes activités sont organisées en fonction des priorités retenues annuellement par le MENFP, et soutenues par le SCRIPT.

## 8.5. Orientations

Complémentairement aux efforts engagés pour le renouvellement de la formation initiale, le MENFP est convaincu de la nécessité de repenser le système de formation continue des enseignants de tous les ordres d'enseignement.

Dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'Ecole Européenne, des étudiants de l'ISERP, ainsi que des stagiaires de l'enseignement secondaire auront la possibilité d'effectuer un stage à l'Ecole Européenne en vue de se familiariser avec une autre approche des langues étrangères.

Par ailleurs, le MENFP entend engager la réflexion avec tous les partenaires en vue de:

- Développer la formation continue autour de projets locaux d'écoles, issus d'équipes d'enseignants : il s'agit d'encourager et d'aider les enseignants à travailler en équipe pour résoudre les problèmes concrets de leurs élèves en échangeant leurs expériences et en bénéficiant d'un accompagnement scientifique.
- Cibler davantage la formation continue sur le développement, par les enseignants, de compétences nouvelles comme :
  - observer et évaluer les élèves dans des situations d'apprentissage selon une approche formative,
  - concevoir un enseignement et une évaluation différenciés,
  - informer et impliquer les parents,
  - aborder en commun les problèmes éthiques tels que la prévention des discriminations et l'éducation à la solidarité.
- Veiller à ce que tous les étudiants et stagiaires puissent faire un stage pratique dans des classes à pourcentage élevé d'enfants étrangers.
- Créer des synergies entre les différents organes responsables (ISERP, Centre Universitaire, inspectorat, directions d'établissements d'enseignement postprimaire, services administratifs du MENFP, représentants d'enseignants, SCRIPT) en vue d'atteindre progressivement une plus grande convergence autour des priorités retenues.

## 9. Partenariats

---

Comment mettre en pratique les orientations et mesures proposées? Les systèmes d'enseignement ont la réputation d'être complexes et de faire preuve d'inertie au changement.

Pour ce qui est de la mise en route des réformes évoquées dans le présent document, il s'agira moins de remodeler la structure globale de notre système d'enseignement que d'essayer de trouver un consensus sur la direction à suivre et les moyens à investir, en impliquant directeurs, inspecteurs, enseignants, élèves, parents, collègues, conseils, commissions et groupes de travail.

Beaucoup de bonnes volontés et de compétences professionnelles ont déjà été à l'oeuvre, sans avoir fourni le remède pédagogique universel. Nous sommes engagés dans un mouvement "de petits pas", qui n'est pas à dédaigner, pourvu que le mouvement reste continu, cohérent et orienté dans la bonne direction.

L'aménagement de notre école pour améliorer l'accueil de ceux qui ont des besoins pédagogiques différents, demandera un engagement général de toute la communauté. C'est cet accord qui sera recherché dans une concertation systématique avec les partenaires de l'Education Nationale. Le Conseil Supérieur de l'Education Nationale et le Conseil national des Etrangers seront appelés à soutenir ce mouvement.

Dès l'issue du débat parlementaire, les Collèges des Directeurs et le Collège des Inspecteurs seront saisis en vue de définir un premier programme d'action. A partir de là, les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves, les comités d'élèves seront consultés.

D'ores et déjà, il est à prévoir que le programme d'action comportera l'élaboration d'un nouveau matériel didactique, ce qui implique l'intervention de la Commission d'Instruction, ainsi que de nouvelles initiatives pour la formation initiale et continue des enseignants, ce qui nécessitera l'implication de l'ISERP, du SCRIPT et du Centre Universitaire. La cellule de coordination du Ministère de l'Education Nationale sera appelée à appuyer la mise en oeuvre du programme d'action.

**3<sup>e</sup> partie :**

**Annexes**

---

1. **Aperçu sur les principales mesures et projets éducatifs réalisés au cours des dernières années par le Ministère de l'Éducation Nationale et les communes**
2. **Descriptif des grands projets récents et en cours**
3. **Population totale du Luxembourg par nationalité (1875-1997)**
4. **Statistiques scolaires: Elèves luxembourgeois et étrangers dans l'enseignement primaire, secondaire et secondaire technique luxembourgeois (SCRIPT)**

## Annexe 1

**Aperçu sur les principales mesures et projets éducatifs réalisés au cours des dernières années par le Ministère de l'Éducation nationale et les communes (éducation interculturelle et scolarisation des enfants non-luxembourgeois) <sup>10</sup>**

<b>1.</b>	<b>Éducation précoce</b>
	En mai 1997 une circulaire a été adressée aux communes pour les inviter à renforcer les efforts dans le domaine de l'éducation précoce
	L'inventaire des structures existantes est en voie de réalisation et un modèle sera proposé aux communes en 1998
<b>2.</b>	<b>Éducation préscolaire</b>
<b>2.1</b>	<b>Mesures structurelles</b>
	La fréquentation de l'éducation préscolaire pendant deux ans a été rendue obligatoire (Règl. grand-ducal du 2.9.92)
	Des classes enfantines ont été créées dans quelques communes pour enfants nés entre septembre et décembre de l'année précédant leur admission au préscolaire
	Des activités d'appui en langue luxembourgeoise sont offertes par différentes communes (intervention d'un surnuméraire auprès de groupes d'enfants étrangers soit dans la classe, soit en dehors de la classe)
<b>2.2</b>	<b>Projets et études</b>
	“ Die Luxemburgischkenntnisse portugiesischer Kinder im schulischen Kontext ”, ISERP 1993. Etude sur les connaissances de luxembourgeois des enfants portugais au préscolaire et en 1 <sup>e</sup> année d'études
	Projet DECOLAP (Développement des compétences langagières dans l'éducation préscolaire), formation continue des enseignants, publication de brochures d'information sur le projet distribuées à tous les enseignants (SCRIPT/ ISERP 1994/95-95/96 : annexe N° 2.1.)
	Projet socio-pédagogique du Grund : Une intervenante portugaise collabore avec l'enseignante luxembourgeoise dans la classe et dans le contact avec les parents (Ville de Luxembourg, MENFP / SCRIPT, 1991-99 annexe N° 2.3)
	Projet COMENIUS: Elaboration d'un calendrier interculturel "Calendrix" pour les classes primaires du Luxembourg, de Sarre et de Lorraine (CDAIC/ASTI, ISERP, en collaboration avec des partenaires allemands et français 1996/97)
	Projet COMENIUS: "Dat sin ech", projet d'éducation interculturelle pour enfants de 4-8 ans (MENFP / ISERP, Ministère de la Famille et ASTI, en collaboration avec des partenaires des

<sup>10</sup> A l'exception des classes d'accueil et des classes d'intégration, toutes ces mesures s'adressent à l'ensemble des élèves, luxembourgeois ou non-luxembourgeois

**Pour une école d'intégration: constats, questions, perspectives**

	Pays-Bas, d'Allemagne et du Danemark, 1997-2000)
<b>2.3</b>	<b>Matériel didactique</b>
	Elaboration de matériel d'appoint pour l'apprentissage du luxembourgeois: "Lëtzebuergesch als nei Sprooch an der Spillschoul" et formation continue de l'ensemble du personnel enseignant au cours de journées pédagogiques, 1992
	Edition d'un fichier-illustré multilingue "Billerdixionär a 7 Sproochen" (Ville de Luxembourg)
	Sproochspiller fir d'Spillschoul, jeux langagiers pour le préscolaire, ISERP
<b>2.4.</b>	<b>Formation des enseignants</b>
	Des cours de culture portugaise font partie de la formation de base de tous les instituteurs/trices
	Des cours de portugais ont été rendus obligatoires dans le cadre de la formation de base des instituteurs/trices du préscolaire
	Des cours de perfectionnement pour enseignants luxembourgeois et étrangers sont offerts à l'ISERP (éducation interculturelle, apprentissage précoce des langues, histoire luxembourgeoise, etc.)
	Echange avec l'Ecole Supérieure de l'Education de Lisbonne : visite de 14 étudiant(e)s de la section préscolaire de l'ISERP dans des classes préscolaires de Lisbonne (1995)
<b>3</b>	<b>Enseignement primaire</b>
<b>3.1</b>	<b>Mesures structurelles</b>
	Des classes d'accueil pour primo-arrivants (immigrés et réfugiés) ont été créées selon les besoins au niveau des communes
	Des classes d'attente (possibilité de faire la 1e année d'études en deux ans) ont été instituées au niveau communal
	Des cours en langue portugaise, espagnole et italienne ont été intégrés dans l'horaire scolaire (à partir de 1983/84)
	La procédure de passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement post-primaire a été modifiée: dorénavant la procédure intègre également des critères d'évaluation qualitative (97)
<b>3.2</b>	<b>Projets et études</b>
	Projet socio-pédagogique du Grund, Ville de Luxembourg (1991-1999 annexe N°2.3)
	Projet PLUX (L'enseignement du portugais aux enfants de travailleurs portugais du G.-D. de Luxembourg) Commission Européenne, Université de Lisbonne, SCRIPT 1986/87-89/90
	Etude sur le fonctionnement des cours intégrés (SCRIPT en collaboration avec l'université de Lisbonne, 1993/94 )
	Enquête auprès des enseignants des cours intégrés (MENFP, en collaboration avec les autorités scolaires italiennes et portugaises, juin 1997)
	Etude sur les classes d'accueil, ISERP 1993

**Pour une école d'intégration: constats, questions, perspectives**

	Projet DECOPRIM (SCRIPT/ ISERP, 1996/97-98/99 ; annexe N° 2.2)
	Enquête sur les redoublements dans l'enseignement primaire (Collège des inspecteurs, 1997)
	Club européen Differdange : activités interculturelles pour jeunes de 11 à 13 ans (école primaire et secondaire). Intégration de la dimension européenne dans l'enseignement, échanges avec des écoles portugaises et italiennes (à partir de 1995)
	Projet de collaboration avec l'Ecole Européenne (enseignement et évaluation des langues étrangères) à partir de 1997/98
	Projet COMENIUS: Développer la pratique réflexive de l'enseignant (ISERP en collaboration avec IUFM Angers, Université de Namur, 1995-98)
	Projets d'alphabétisation en français, Ville de Luxembourg et Esch/Alzette 1983/84-87/88 (annexe 2.4)
<b>3.3</b>	<b>Matériel didactique</b>
	<p>Edition de matériel d'appoint pour l'apprentissage de l'allemand en 1e et 2e année d'études et formation de tous les enseignants du cycle inférieur au cours de journées pédagogiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hokus Pokus Simalabim: ein Sprachlernprogramm für das 1. Schuljahr + Bildkarten);</li> <li>- Bildkarten für den Sprachunterricht, Bildwörterbuch für das 1. und 2. Schuljahr, Uebersetzungen zum Bildwörterbuch (Deutsch-portugiesisch-französisch)</li> <li>- Wörterbuch Portugiesisch-Deutsch zu Lesen 1, 2, 3 (Fibel)</li> <li>- 3e année d'études: édition de matériel d'appoint de différenciation "Differenzierungshilfen zum Sprachbuch für das 3. Schuljahr".</li> </ul>
	Traduction en français du matériel didactique pour l'éveil aux sciences et du livre : "Mein erstes Bestimmungsbuch": "Mon premier livre de détermination - Plantes, Animaux, Pierres."
	Logiciel TEO – apprentissage d'une langue étrangère par ordinateur, projet R+D
	CD-Rom Robbi – histoires en langue luxembourgeoise, développées par les jeunes pour les jeunes, SCRIPT/Omnis 1997
	Elaboration de matériel didactique interculturel en collaboration avec des enseignants portugais, italiens et espagnols par le CDAIC (Centre de documentation et d'animation interculturelle de la Ville de Luxembourg, du Ministère de l'Education et de l'ASTI)
<b>3.4</b>	<b>Formation des enseignants</b>
	Cours de formation en relation avec les projets précités, formation initiale et continue sur les mesures de différenciation pédagogique (ISERP)
	Cours de formation continue relatifs à l'enseignement interculturel, la culture portugaise et italienne, l'apprentissage des langues étrangères (ISERP)
	Cours d'initiation aux langues portugaise, italienne et espagnole (ISERP)
	Cours de formation continue pour les enseignants portugais et italiens des cours intégrés (ISERP, en collaboration avec les autorités consulaires portugaises et italiennes)
	Journée pédagogique "Construire ensemble notre école à tous" pour enseignants luxembourgeois et étrangers (ISERP en collaboration avec le CLAE et l'ASTI, 1997)

	Journées pédagogiques à l'intention de tous les enseignants des classes d'accueil ISERP, 1993 et 1994
	Réunions d'information et d'échange entre les enseignants des classes d'accueil du primaire de la Ville de Luxembourg et les classes d'intégration du Lycée Technique du Centre en 1997
<b>4</b>	<b>Enseignement secondaire et secondaire technique</b>
<b>4.1.</b>	<b>Mesures structurelles</b>
	Mise en place de classes d'accueil à apprentissage intensif de l'allemand pour élèves primo-arrivants pouvant s'exprimer en français: classes AL
	Mise en place de classes d'accueil à apprentissage intensif de français pour élèves primo-arrivants ne pouvant s'exprimer dans aucune de nos langues: classes FR
	Mise en place de classes à langue véhiculaire française dans les branches d'histoire, de géographie et de biologie et à programme adapté en allemand: classes LVF
	Mise en place de classes d'accueil pour primo-arrivants au régime préparatoire-modulaire
	Création de classes francophones dans certaines sections de formation professionnelle: coiffure, vente, électronique, électrotechnique
	Réduction du nombre de langues obligatoires dans le cadre de la formation aux cycles moyen et supérieur (classes de 10e-13e), à l'exception des formations commerciales et administratives et des formations hôtelières: <ul style="list-style-type: none"> <li>- régime professionnel: 1 langue obligatoire (autrefois: 2)</li> <li>- régime de technicien: 2 langues obligatoires (autrefois: 3)</li> <li>- régime technique: 2 langues obligatoires à partir de 12e (autrefois 3)</li> </ul>
	Introduction de classes pour élèves qui ne savent ni lire ni écrire: classes ALPHA
	Coopération transfrontalière au niveau de la formation professionnelle dans la Grande Région (voir chapitre 4.4.)
<b>4.2.</b>	<b>Cours et certification</b>
	Cours d'appui en allemand dans la plupart des lycées et lycées techniques
	Cours bilingues dans certaines formations professionnelles suivant les besoins
	Questions d'examens bilingues aux examens de fin d'apprentissage et de maîtrise
	Premières expériences d'accentuation de l'aspect communication professionnelle dans l'enseignement des langues: English for Business, English for Technics, branche: Communication professionnelle en mécanique, mécanique automobile et en électronique
	Premières expériences d'enseignement et d'évaluation orientées sur l'action dans les classes professionnelles
<b>4.3.</b>	<b>Projets et études</b>
	Projet d'établissement Lycée Hubert Clement Esch/Alzette approche différenciée de l'allemand pour élèves romanyphones (1001-1006 annexe N° 28)

**Pour une école d'intégration: constats, questions, perspectives**

	pour élèves romanophones (1991-1996, annexe N° 2.8.)
	Projet PERICLES: définition des objectifs de toutes les branches enseignées dans l'enseignement secondaire aux niveaux 5 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 1 <sup>ère</sup> (1994-1999 annexe N° 2.7)
	Projet "Baleine" du Centre de Recherche Public - Centre Universitaire (1997-98)
	Projet de collaboration avec l'Ecole Européenne Européenne (enseignement et évaluation des langues étrangères) à partir de 1997/98
	Possibilité de choisir une première langue et deux langues secondes dans les classes polyvalentes du cycle inférieur de l'EST, à partir de 1996/97
	Projet Lisboa – CD-ROM élaboré par des élèves de 8-15 ans autour du thème : Les rivières, les mers, les océans- rapprocher les peuples et les civilisations. Echanges par visio-conférence avec des classes portugaises, à l'occasion de l'exposition mondiale à Lisbonne (1997/98)
	Projet COMENIUS " Das sind wir ", éducation interculturelle pour jeunes de 14-17 ans (MENFP, ASTI/CDAIC, en collaboration avec les Pays-Bas, l'Autriche, l'Allemagne ; 1997- 2000)
<b>4.4.</b>	<b>Matériel didactique</b>
	Traduction en français du manuel de géographie (7 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> classe de l'EST)
	Edition bilingue (allemand/français) du manuel d'éducation civique et sociale pour le cycle moyen de l'EST
	" Le luxembourgeois en 9 modules ", élaboration de matériel didactique d'appoint pour l'apprentissage du luxembourgeois (SCRIPT/Ecole Wobrecken, Esch 1997/98)
	Cyberlycée Luxembourg – matériel didactique sur l'apprentissage des langues (français, allemand, anglais) sur Internet ; CTE/SCRIPT, à partir de 1996
	Materialien zum Deutschunterricht – cours d'appui en allemand pour élèves francophones sur Internet (intégré dans Cyberlycée)
	LTV – Deutsch – CD-Rom pour l'apprentissage de l'allemand ; projet LINGUA, 1995
	Instruction Civique : connaître les institutions luxembourgeoise par CD-ROM interactif (SCRIPT 1998)
<b>4.5.</b>	<b>Formations</b>
	Centre de Langues : cours intensifs de langues pour jeunes et adultes
	Cours et séminaires de formation sur l'éducation interculturelle, la gestion des conflits, etc. MENFP/SCRIPT
	Congrès international sur l'apprentissage précoce des langues (Présidence luxembourgeoise, sept. 1997)
	Congrès International de Langues Vivantes Etrangères (16.4. – 18.4.98)

<b>5.</b>	<b>Information des parents</b>
	Lors de l'introduction des nouvelles modalités du passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement post-primaire des réunions en français ont été organisées à l'intention des parents d'élèves étrangers dans certaines communes.
	Information trilingue (allemand, français, portugais) distribuée aux parents d'élèves des classes de 6 <sup>e</sup> primaire : “ L'inscription à une classe de septième de l'enseignement secondaire, secondaire technique ou préparatoire-modulaire ” MENFP 1997
	Information trilingue (allemand, français, portugais) distribuée aux parents d'élèves des classes de 6 <sup>e</sup> primaire : “ J'inscris mon enfant au lycée technique ”
	Dépliant d'information trilingue (allemand, français, portugais) sur les cours intégrés en langue maternelle à l'école primaire MENFP 1997)
<b>6.</b>	<b>Documentation, animations pédagogiques, mesures d'encadrement des élèves, divers</b>
	Diverses communes offrent des services d'aide aux devoirs à domicile et de prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire.
	Quelques communes organisent régulièrement des échanges scolaires entre classes luxembourgeoises et étrangères
	Nombreuses actions dans les écoles à l'occasion de l'année contre le racisme (1997)
	CD-Rom pour une Europe solidaire, Fondation Danielle Mitterrand en collaboration avec des associations de 12 pays européens engagées dans la prévention du racisme, dont l'ASTI pour le Luxembourg ; 1997/98.
	Action de sensibilisation des jeunes électeurs étrangers pour s'inscrire aux listes électorales: élaboration d'un slogan et d'une affiche par les étudiants du LTAM, instructions et documentation fournie aux écoles ; février 1998
	Documentation pédagogique: le Centre de Documentation Pédagogique de l'ISERP offre un large éventail de méthodes de français-langue étrangère et d'allemand-langue étrangère pour enfants, jeunes et adultes, ainsi qu'une documentation pour l'enseignement interculturel.
	Le CDAIC (Centre de Documentation et d'Animation Interculturelle) dispose d'une vaste documentation sur l'interculturel, élabore du matériel et organise des animations pédagogiques interculturelles pour classes préscolaires, primaires et secondaires
	Le CAPEL (Centre d'animation pédagogique et de loisirs) organise des activités interculturelles pour les classes préscolaires et primaires de la Ville de Luxembourg
	Le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange organise des expositions et activités pour les élèves des classes primaires et secondaires

## **Annexe 2 :**

### **Descriptif des grands projets récents et en cours**

---

- 2.1. Projet DECOLAP
- 2.2. Projet DECOPRIM
- 2.3. Projet socio-p\_dagogique du Grund
- 2.4. Projets-pilote d'alphabétisation en français
- 2.5. Projet PROF
- 2.6. Projet PROOF
- 2.7. Projet PERICLES
- 2.8. Projet d'établissement du Lycée Hubert Clement

## 2.1. Projet DECOLAP

---

**Domaine :** Développement des compétences langagières dans l'enseignement préscolaire

**Organisme responsable :** MENFP / SCRIPT

**Personne de contact :** Gérard Gretsch, chef de projet

**Lieu :**

Différentes classes au Luxembourg, partenariats transnationaux avec le Service Scolarisation en Milieu Multiculturel du Ministère belge de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation, ainsi qu'avec le Service Didactique des Langues de l'Université de Mons-Hainaut.

**Durée :** 1994 / 95 (en partie) et 1995 / 96

**Objectifs :**

- Identifier de bonnes pratiques pédagogiques susceptibles de stimuler le développement des compétences communicatives en langue luxembourgeoise des élèves du préscolaire et d'améliorer ainsi leurs chances de réussite à l'école.
- Développer un modèle interactif de formation.

**Description du projet / méthodologie :**

Le projet se basait sur les travaux réalisés préalablement dans le cadre des projets TEO et "Computer im Schreibatelier" et fut réalisé sur le terrain par des groupes d'enseignant(e)s encadré(e)s par une équipe multidisciplinaire de chercheurs / formateurs qui étaient invités à accorder une attention particulière aux points suivants:

- centrer les interventions pédagogiques sur les besoins et les compétences de chaque enfant;
- documenter les compétences langagières personnelles de chaque enfant et essayer de créer les conditions nécessaires à leur développement;
- consulter enfants et parents en vue d'identifier et de mettre en valeur les acquis des enfants avant leur scolarisation
- baser les interventions pédagogiques sur les activités et les interactions propres aux enfants

**Résultats / perspectives :**

Les publications relatives aux résultats du projet visent avant tout la sensibilisation du personnel enseignant aux situations de communication authentique dans des classes hétérogènes.

Les acquis du projet DECOLAP constituent la base de départ du projet DECOPRIM.

**Publications :**

- Brochures “ Aepelchen 1, 2, 3 ”, éditeur: MENFP/SCRIPT 1995 et 1996
- Présentation des brochures sur le site Internet du MENFP / SCRIPT
- Film vidéo “ DECOLAP ”, éditeur: MENFP/SCRIPT 1996
- Exposition mobile
- Rapport final (à usage interne).

## 2.2. Projet DECOPRIM

---

**Domaine :** Développement des compétences de communication orale et écrite à l'école primaire et préscolaire)

**Organisme responsable :** MENFP / SCRIPT

**Personne de contact :** Gérard Gretsch, chef de projet, instituteur, formateur à l'ISERP

**Lieu :**

Différentes classes au Luxembourg, partenariats transnationaux avec des classes sarroises et avec le Goldsmiths' College de l'Université de Londres.

**Durée :** 1996 / 97- 1998 / 99 (prévision)

**Objectifs :**

Le projet vise à identifier de bonnes pratiques susceptibles de stimuler - par le biais de communications authentiques, d'histoires, de livres et de textes composés sur ordinateur - le développement des compétences communicatives orales et écrites de tous les élèves et surtout des enfants d'origine immigrée. Les compétences visées concernent les trois langues officielles utilisées dans l'enseignement. Le projet a également pour objet d'intégrer les nouvelles technologies de la communication et de l'information.

**Description du projet / méthodologie :**

Le projet se base sur les travaux faits préalablement dans le cadre des projets DECOLAP, TEO et " Computer im Schreibatelier" Il consiste en une recherche-action réalisée sur le terrain par des groupes d'enseignant(e)s encadré(e)s par une équipe multidisciplinaire de chercheurs / formateurs. Il est appuyé par des séminaires de formation, des stages dans des écoles anglaises, des conférences etc. Le matériel didactique issu du projet est largement diffusé aux enseignant(e)s et autres partenaires scolaires; il est également destiné à être utilisé dans la formation initiale et continue des enseignants.

A partir de la 2e année du projet, une banque de données sur Internet sera mise en place pour le stockage de documents, la recherche et la communication entre les membres des groupes de travail et les personnes intéressées.

**Résultats / perspectives :**

Pour assurer un impact durable au-delà de la durée du projet, il est prévu

- de collaborer avec l'ISERP en vue d'intégrer les projets DECOLAP et DECOPRIM dans la formation initiale et continue des enseignants ;
- de sensibiliser les autorités compétentes en vue d'utiliser l'information sur Internet pour les besoins d'autres projets pédagogiques (autorités scolaires, enseignants, parents, associations etc.).

**Publications :**

Dans le cadre de DECOPRIM 1

- 3 Brochures DECOPRIM 1, éditeur: MENFP/SCRIPT 1997
- Journal / affiches " A l'écoute des enfants ", éditeur: MENFP/SCRIPT 1997
- Présentation des brochures sur le site Internet du MENFP/SCRIPT
- Différents documents réalisés dans les classes: livres, vidéos etc. (à usage interne)

Dans le cadre de DECOPRIM 2 et 3: prévisions

- Brochures avec CD-ROM, site Internet du MENFP / SCRIPT, rapport final

### 2.3. Projet socio-pédagogique du Grund

---

**Domaine :** Education préscolaire, enseignement primaire, travail social.

**Organisme responsable:** Ville de Luxembourg / inspecteur du ressort.  
Suivi assuré par le MENFP / SCRIPT lors de “ l’année zéro ” et accompagnement ponctuel ultérieurement.

**Personne de contact :** Guy Seidel, chef de projet, instituteur au Grund

**Lieu :** Ecole du Grund et différentes classes de l'école rue de la Congrégation à Luxembourg-Ville

**Durée :** 1991 / 92 - 2000 / 2001 (selon prévisions)

**Objectifs :**

Le projet a été conçu pour améliorer les chances de réussite scolaire et professionnelle de la population scolaire du quartier de Luxembourg-Grund qui comporte un grand nombre d'enfants d'origine immigrée et d'enfants issus de milieux scolaires défavorisés.

**Description du projet / méthodologie :**

Le projet est mis en oeuvre par l'ensemble des enseignant(e)s de l'école du Grund ainsi que par les titulaires de quelques classes de l'école rue de la Congrégation. Il consiste en un ensemble de mesures qui se complètent mutuellement en vue de créer un climat ambiant favorable à l'intégration scolaire et sociale d'élèves susceptibles d'être marginalisés. Ces mesures visent à la fois un enseignement axé sur la diversité des origines culturelles et linguistiques des élèves (intervenante portugaise au préscolaire et efforts systématiques pour multiplier les occasions d'apprentissage de la langue luxembourgeoise, cours intégrés en langue maternelle, utilisation de manuels d'apprentissage de la langue allemande en tant que langue étrangère parallèlement au programme allemand officiel, cours d'appui etc.), l'intégration d'élèves handicapés et l'ouverture de l'école vers l'extérieur (une enseignante faisant fonction d'agent social, contact régulier avec les parents, activités extrascolaires etc.). Les enseignant(e)s impliqué(e)s dans le projet se réunissent chaque semaine en une réunion de concertation destinée à discuter de questions d'organisation, de problèmes pédagogiques, du travail avec les parents et de cas individuels d'élèves en difficulté.

**Résultats / perspectives :**

Les enseignant(e)s rédigent chaque année un rapport sur leurs activités dans le cadre du projet. En raison de la complexité de l'approche choisie, de l'absence de classes comparatives et d'un cadre de référence stable, ainsi que l'évolution démographique décroissante de la population du Grund, il n'est pas possible de mesurer exactement l'impact du projet. Il existe toutefois des retombées positives évidentes au niveau du climat de l'école qui a changé favorablement depuis l'entrée en vigueur du projet. Par ailleurs, les enfants sont bien plus motivés pour l'apprentissage du luxembourgeois dès le préscolaire et la langue de communication entre les élèves, qui avant était principalement le français, est maintenant le luxembourgeois.

**Publications**

- Journal scolaire “ De Gronzert ”
- Rapports annuels des enseignant(e)s (à l'adresse de la commission scolaire)
- Différents rapports du MENFP / SCRIPT (à l'usage des acteurs scolaires concernés)

## 2.4. Projets-pilotes d'alphabétisation en français.

---

De 1983 à 1987, des projets-pilote d'alphabétisation en français avaient été initiés dans les communes de Luxembourg-Ville et d'Esch/Alzette.

Ils portaient de l'idée qu'une alphabétisation en français, suivie par un enseignement renforcé de l'allemand à partir de la 3e année d'études, permettrait aux enfants d'arriver au même niveau d'allemand que les enfants luxembourgeois.

Ces expériences ont permis différents constats:

- Finalités:  
il est difficile de faire atteindre à des enfants étrangers en 4 ans un niveau d'allemand qu'ils n'atteignent généralement pas en 6 ans.  
Il faut remarquer que les problèmes des enfants romanophones et lusophones en allemand se situent moins au niveau de l'alphabétisation en 1e et 2e année d'études, où il suffit de maîtriser un vocabulaire relativement réduit, qu'à partir de la 3e année d'études, où les activités d'expression orale et écrite exigent une bonne compréhension de la langue.
- Motivation:  
il s'est avéré que les enfants de ces classes n'étaient pas du tout motivés pour apprendre l'allemand par la suite, puisqu'ils n'en voyaient pas le besoin.
- Réussite des élèves:  
si les enfants avaient beaucoup plus de facilités de compréhension et d'expression orale, ils gardaient cependant de sérieux problèmes en orthographe, puisque l'orthographe française est plus compliquée que l'orthographe allemande.
- Attitude des parents :  
les parents étaient insécurisés du fait que les possibilités de scolarisation ultérieures n'étaient pas assurées.  
Après quelques années, les deux expériences ont été interrompues, faute de parents intéressés.

### Conclusions:

Une alphabétisation en français n'a de sens que si on offre des formations complètes en français, du début à la fin de la scolarité. Or cette mesure est contraire à l'objectif d'intégration, puisqu'elle aboutit à un système parallèle pour les enfants non-luxembourgeois.

## 2.5. Projet PROF

---

**Domaine:** Réforme de l'Enseignement secondaire technique

**Organismes responsables:** Département EST, Service de la Formation professionnelle, SCRIPT  
Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Chambre du travail, Chambre des Employés privés  
accompagnement scientifique:  
Institut für Bildungsforschung, Bonn

**Personnes de contact:** Siggy Koenig, Aly Schroeder, Jean Weber, Jean-Paul Reeff

**Lieu:** LTAM, LTC, LTE, LTETT, LTMA, LTNB, LTB, LNW, LTJB

**Années:** 1990-1995

### Objectifs:

développer une méthodologie permettant d'implémenter l'innovation technologique et les qualifications clé demandées par les entreprises dans la formation professionnelle

### Population concernée:

- élèves des formations de technicien en électrotechnique: communication et énergie ; de la formation de technicien en mécanique, mécanique générale et mécanique automobile ; de la formation de technicien administratif et commercial
- élèves des formations menant au CATP de l'électronicien en énergie, en communication ; du mécanicien industriel et de maintenance ; du mécanicien d'autos ; de l'employé de bureau ;
- élèves de la formation Technique générale menant au bac technique

### Description du projet et de la méthodologie:

A partir de la détermination de profils professionnels en concertation avec les représentants des entreprises, des référentiels de formation ont été établis: désormais les objectifs à atteindre à la fin de la formation initiale sont clairement définis.

A partir de ces objectifs des programmes directeurs ont été élaborés pour structurer l'enseignement sur les 4 resp. 3 années de formation qui sont à disposition. Quatre principes ont été à la base de l'élaboration de ces programmes:

- la relation étroite entre théorie et pratique a conduit à un agencement très étroit entre l'enseignement de la théorie professionnelle, l'expérimentation en laboratoire et le travail pratique en atelier;
- le développement d'un certain nombre de qualifications clé, notamment: l'apprentissage de la planification autonome avant exécution, l'apprentissage de la vérification, ainsi que l'apprentissage du travail en équipe;
- la focalisation de l'apprentissage sur des actions typiques pour la profession
- l'amorce du dialogue entre enseignement professionnel et enseignement général

### Résultats/ Perspectives:

Les nouvelles classes réformées ont débuté en septembre 1992; l'implémentation au cours des différentes années a été accompagnée par une structure de concertation et de formation continue à l'intention des enseignants concernés.

A partir de 1993 d'autres formations professionnelles, notamment la formation agricole et la formation hôtelière, ont été réformées suivant la même méthode.

### Publications:

---

- Materialien zum Rahmenlehrplan, April 1992
- Ausbildung und berufliche Tätigkeit luxemburgischer CATP-Absolventen. Ergebnisse einer Befragung für Elektrotechnik-, Mechanik- und kaufmännische Berufe, Juni 1992
- Projekt PROF: Zwischenbilanz aus der Sicht der Mitarbeiter/innen, Februar 1993
- Curriculumreform im luxemburgischen Enseignement secondaire technique: Leitideen - Methoden - Erfahrungen, Dezember 1994

## 2.6. Projet PROOF

---

**Domaine:** Réforme de l'Enseignement secondaire technique

**Organismes responsables:** MENFP : Département EST, Service de la Formation professionnelle, SCRIPT  
Chambre des Métiers, Chambre de Commerce,  
Chambre du travail, Chambre des Employés privés  
**accompagnement scientifique:**  
Institut für Bildungsforschung, Bonn

**Personnes de contact:** Siggy Koenig, Aly Schroeder, Jean Weber, Jean-Paul Reeff,  
Astrid Schorn- Buchner

**Lieu:** LTAM, LTC, LTE, LTETT, LTMA, LTNB, LTB, LNW, LTJB

**Années:** 1994-1998

### **Objectifs:**

Elaboration de nouvelles méthodes d'évaluation des compétences faisant suite à la réforme de certaines formations dans le cadre du projet PROF

### **Population concernée:**

- élèves des formations de technicien en électrotechnique: communication et énergie ; de la formation de technicien en mécanique, mécanique générale et mécanique automobile ; de la formation de technicien administratif et commercial ;
- élèves des formations menant au CATP de l'électronicien en énergie, en communication ; du mécanicien industriel et de maintenance ; du mécanicien d'autos ; de l'employé de bureau.

### **Description du projet et méthodologie:**

L'évaluation des compétences faisant partie intégrante de la formation il faut tenir compte, à l'occasion des devoirs en classe et des examens, des nouvelles données implémentées dans les formations:

- la coopération école - entreprise
- l'intégration de l'enseignement théorique et de l'enseignement pratique
- la transmission de qualifications-clé
- la focalisation sur des actions typiques pour la profession

L'axe principal du projet est constitué par les travaux de recherche menés en vue de construire des épreuves d'examen permettant de vérifier de manière fiable si les objectifs de formation ont été atteints. Ces recherches menées dans un premier temps dans le cadre de l'examen de fin d'apprentissage de l'employé de bureau ont permis de développer une méthodologie qui a été transférée dans une deuxième phase aux formations électrotechniques et qui sera transférée par la suite aux formations mécaniques.

### **Résultats/ perspectives :**

En 1996, la première cohorte d'élèves ayant transité par la nouvelle formation de l'employé de bureau a passé une épreuve dite intégrée à l'examen. En 1997, les premières épreuves intégrées ont été réalisées dans les formations réformées du technicien. Par la suite, la méthodologie d'évaluation sera étendue à d'autres types d'épreuves destinées à vérifier la progression des élèves au cours de la formation.

### **Publications:**

- Entwicklung neuer Methoden zur Erfassung beruflicher Handlungskompetenz, Januar 1997
- Ueberprüfung des Lernerfolgs im handlungsorientierten Unterricht.

## 2.7. Projet PERICLES

---

<b>Domaine :</b>	Enseignement secondaire
<b>Organisme responsable :</b>	MENFP / SCRIPT
<b>Personnes de contact :</b>	Germain Dondelinger (tél : 478 5183) Dominique Faber (tél : 478 5242)
<b>Années :</b>	de 1994- 1999

### Objectifs :

La finalité du projet est de vérifier si les programmes scolaires de l'enseignement secondaire permettent à l'élève d'acquérir une culture générale qui le rende à même d'aborder des études supérieures d'une part et de s'intégrer dans le monde du travail et dans la société luxembourgeoise d'autre part.

Le produit final attendu est une nouvelle version du document " Horaires et Programmes ", document officiel qui fait foi d'instruction ministérielle. Par le biais d'une structure nouvelle et d'une formulation adaptée à chaque branche, ce document devra mentionner les objectifs, les contenus, la didactique ainsi que les modalités d'évaluation des prestations des élèves. Par ailleurs, et ce en vue d'une conception équilibrée de la formation générale, une attention particulière sera accordée à la cohérence des programmes

### Description du projet et de la méthodologie :

- Phase de recherche (mars 1994 - juillet 1995) :

Récolte d'informations auprès de tous les partenaires de l'école

Colloques "La qualité de l'enseignement"

Enquête Delphi auprès d'experts luxembourgeois en matière d'éducation

Enquêtes auprès des anciens élèves

Interviews de d'enseignants, de parents d'élèves et de personnalités de la vie publique

- Projets-pilotes (septembre 1995 - juillet 1998) :

Des groupes de travail constitués au sein des commissions nationales élaborent des projets concrets qui puissent être mis en oeuvre dans certaines classes

- Les profils de branches (année scolaire 1997/1998)

Rédaction, par les commissions nationales concernées, des profils de toutes les branches enseignées dans l'enseignement secondaire. Ces profils décrivent les objectifs généraux des branches en question ainsi que les objectifs intermédiaires pour la division inférieure (niveau-seuil 5ième), le cycle polyvalent (niveau-seuil 3ième) et le cycle de spécialisation (niveau-seuil 1ière)

### Publications :

- Wege der Zielklärung für Reformen im luxemburgischen Sekundarunterricht; Gutachten im Auftrag des Ministère de l'Education Nationale des Grossherzogtums Luxemburg, Institut für Bildungsforschung, Bonn, 1994
  - La qualité de l'enseignement, actes du colloque du 12 mars 1994 au Centre Universitaire de Luxembourg, Ministère de l'Education Nationale, 1994
-

- Ergebnisse einer repräsentativen Befragung (ehemaliger) Schülerinnen und Schüler des luxemburgischen enseignement secondaire, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 1995
- Bildung im Gespräch; Ergebnisse der Interviews mit Vertretern der Eltern, der Lehrgewerkschaften, der Wirtschaft und mit Persönlichkeiten des öffentlichen Lebens im Rahmen des Projet PERICLES; Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 1995
- Ergebnisse einer repräsentativen Befragung ehemaliger Schülerinnen und Schüler des luxemburgischen enseignement secondaire, Eingangsjahrgänge 1987 und 1988, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 1997

## 2.8. Projet d'établissement Lycée Hubert Clement

---

**Domaine :** Problèmes de bilinguisme lors de l'accès à l'enseignement secondaire et en classes d'orientation de l'enseignement secondaire

**Organisme responsable :** Lycée Hubert Clement, Esch-sur-Alzette

**Personnes de contact :** Madame Viviane Mertens / Monsieur Alex Reuter /  
Monsieur Raymond Limpach

**Années :** de 1991 - 1996

### Objectifs :

Faire en sorte que les élèves romanophones admissibles en classe d'orientation de l'enseignement secondaire, mais faibles en langue allemande, puissent rattraper le retard accumulé et poursuivre une scolarité normale.

### Population concernée :

Elèves romanophones admissibles en classe d'orientation, ayant des notes élevées en français et en mathématiques, mais faibles en allemand

### Description du projet et de la méthodologie :

Les élèves concernés par le projet suivent les cours d'allemand avec l'ensemble de la classe. Ceci permet une évaluation plus objective des connaissances qu'ils ont pu améliorer lors des cours d'allemand supplémentaires.

Ces cours supplémentaires comprennent une heure d'étude approfondie de la langue allemande et deux leçons d'expression orale. L'expression se fait par le biais de la méthode du "drama in education", à savoir que les élèves apprennent à s'exprimer librement et sans peur en jouant des sketches et autres extraits de pièces de théâtre.

### Conclusions

Entre 1992 et 1996, 55 élèves ont pris part au projet; 29 de ces élèves ont réussi leur scolarité dans le sens qu'ils ont réussi avec succès les différentes classes de l'enseignement secondaire, sans que la langue allemande ne constitue un obstacle à leur avancement. De l'avis des enseignants responsables du projet et des élèves concernés, ce sont les cours d'expression libre ("drama in education") qui ont le plus contribué à améliorer les performances en allemand des élèves.

La mise en oeuvre de ce projet a soulevé un certain nombre de questions, notamment celle du dépistage des élèves. En effet, l'hypothèse qu'un élève, bon en mathématiques et en français et faible en allemand, soit capable de réussir sa scolarité secondaire en bénéficiant de l'appui sus-mentionné n'est pas vérifiable, étant donné qu'il a été constaté qu'un certain nombre d'élèves répondant à ce profil ont échoué dans un grand nombre d'autres branches. D'autre part, dans ce genre de projet, il est essentiel de prévoir une très bonne information des parents des élèves concernés; en effet, certains parents ont hésité à inscrire leurs enfants dans le projet, craignant que, du fait du traitement spécial, ils soient en quelque sorte inclus dans une sorte de "ghetto" pour élèves romanophones.

## Annexe 3

### Population totale du Luxembourg par nationalité (1875-1997)

Année	1875	1890	1900	1910	1922	1930	1935	1947	1960	1970	1981	1991	1997
<b>Population totale</b>	205158	211088	235954	259891	260767	299993	296913	290992	314889	339841	364602	384634	418300
<b>Population luxemb.</b>	199263	193098	206956	220168	227331	244162	258544	261850	273373	277337	268813	269269	275500
<b>Population étrangère</b>	5895	17990	28998	39723	33436	55831	38369	29142	41516	62504	95789	113000	142800
<b>% d'étrangers</b>	<b>2.9</b>	<b>8.5</b>	<b>12.3</b>	<b>15.3</b>	<b>12.8</b>	<b>18.6</b>	<b>12.9</b>	<b>10.0</b>	<b>13.2</b>	<b>18.4</b>	<b>26.3</b>	<b>29.4</b>	<b>34.2</b>
<b>Italie</b>	71	439	7432	10138	6170	14050	9268	7622	15708	23490	22257	19077	19800
<b>Allemagne</b>	3497	12296	14931	21762	15501	23576	16815	7525	7941	7800	8851	8874	9900
<b>France</b>	853	1425	1895	2103	4335	4669	3478	3660	5003	8473	11940	13203	15700
<b>Belgique</b>	1353	3234	3877	3964	3695	4080	3273	3645	5232	6455	7854	10255	12400
<b>Pays-Bas</b>	42	50	106	141	164	200	157	140	1763	2477	2941	3361	3800
<b>Portugal</b>										5783	29309	39303	53100
<b>Grande-Bretagne</b>									115	394	2027	3190	4400

## **Annexe 4**

**Elèves luxembourgeois et étrangers  
dans l'enseignement primaire, secondaire et secondaire technique luxembourgeois**

**SCRIPT 1998**

---